

Revue de
presse

au

11/02/26

LA MONTAGNE

SCÈNE NATIONALE D'AUBUSSON : QUEL PROGRAMME À COMPTER DE 2026 ?

Quel avenir pour l'association « Centre Culturel et artistique Jean Lurcat » Scène nationale d'Aubusson ? Son assemblée générale a eu lieu cette semaine. À l'ordre du jour notamment, l'autorisation d'occupation temporaire qui court jusqu'en... juillet 2026. Une forme d'ultimatum lancée par le Département de la Creuse en direction des autorités de tutelle afin de trouver une solution de propriété dans un futur proche.

Le Département qui se penchera sur la question vendredi, en effet, les élus devront voter un avenant à la convention pluriannuelle 2022/2025 entre le Département, l'Etat (DRAC Nouvelle-Aquitaine), la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de communes Creuse Grand Sud et la ville d'Aubusson concernant le projet artistique et culturel porté par la Scène Nationale. Pour rappel, le projet artistique et culturel porté par la Scène nationale s'inscrit dans un programme plurianuel qui a fait l'objet de la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs sur la période 2022/2025, associant, outre le Département, l'Etat (DRAC Nouvelle-Aquitaine), la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de communes Creuse Grand Sud et la ville d'Aubusson. Le Département d'indiquer que « compte tenu de la réflexion toujours en cours pour la rénovation du bâtiment qui héberge les activités de l'association, » il sera proposé « par l'ensemble des partenaires, lors de la tenue du Conseil d'administration de l'association en date du 1^{er} juillet dernier, de prolonger la convention pluriannuelle d'objectifs qui arrivera à échéance au 31 décembre 2025. » Concrètement, le Département s'est positionné pour une prolongation jusqu'au 5 juillet 2026.

Autour de la table ce mercredi, la communauté de communes Creuse Grand Sud, la Région Nouvelle Aquitaine, la mairie d'Aubusson et l'Etat. L'enjeu est de taille, il convient en effet de trouver le bon format

juridique qui corresponde au cahier des charges fixé ainsi qu'aux missions qui incombe à la Scène Nationale. Sur le fond, les différents interlocuteurs ont salué la qualité de la programmation dans son ensemble. Cette année, le taux de remplissage avoisine les 87 %, le public est donc au rendez-vous. Affaire à suivre. ■



Noël à petits prix grâce aux jouets d'occasion

LIMOUSIN. Qui sont ceux qui optent pour la seconde main ?

PAGES 2 ET 3



SANTÉ
Les trois CHU de la région créent un Institut régional de cancérologie

PAGE 4

lamontagne.fr

LA MONTAGNE

Centre France

CREUSE

JEUDI 11 DECEMBRE 2025 - 1,50 €

Menaces sur la Scène nationale



Le bâtiment du centre culturel et artistique d'Aubusson se trouve dans un état inquiétant sous fond de désengagement du Département, son propriétaire.

PAGE 5

PHOTO PASCAL DACASA

PROPOS D'UN MONTAGNARD

Automobilistes dans le viseur. Les fous du volant n'ont qu'à bien se tenir. Au sens propre. A compter du 1^{er} janvier, une nouvelle génération de radars va faire son apparition dans l'Hexagone. Ces monstres de technologie, munis de caméras haute résolution et dopés à l'intelligence artificielle, ne se contenteront plus de chronométrier les chauffards en excès de vitesse. Désormais, les radars seront en mesure de repérer un conducteur en train d'utiliser son smartphone, l'absence du port de la ceinture et le non respect des distances de sécurité. Trois infractions qui pourront se cumuler et ôter 8 points d'un coup au permis de conduire pour une amende de 405 euros.



Une propriété totalement illuminée pour les fêtes de fin d'année

FESTIVITÉS. Deux frères passionnés par la période de Noël ont décidé de partager leur passion en ouvrant les portes de leur maison au public... PAGE 7



Plusieurs candidats à droite pour les municipales à Guéret

POLITIQUE. Le point sur les listes de droite qui pourraient être présentées aux suffrages des électeurs, en mars 2026, dans la ville préfecture.

PAGE 8

M 0783
ISSN 1282-9218
1,50

Creuse
11/12/25

« On fait un mauvais sort à la Scène nationale »



AUBUSSON ■ « L'avenir de la Scène nationale, ça fait quinze ans qu'on en parle. C'est un marronnier mais là c'est pire que tout. Il y a un an, les travaux avaient été estimés à 4 millions et avec le concours de la Drac, de la Région et de l'État, on arrivait à 90 % de subventions. Eh ben non, le Conseil départemental n'a pas donné suite ! » Il a fallu attendre la fin du conseil municipal, jeudi soir, pour que le sujet de la Scène nationale soit largement abordé. « Et maintenant, le Département propose que la com-com, la commune deviennent propriétaires du bâtiment ! Moi, je veux bien qu'on se mette autour de la table mais que le bâtiment soit d'abord rénové, a poursuivi le maire. La convention d'occupation de la Scène nationale s'achève en juillet : c'est-à-dire que demain, la Scène peut se retrouver dehors. » Et de pointer d'autres conséquences, bien au-delà du simple aspect culturel : un « effet domino » sur l'option théâtre du lycée, sur une potentielle perte d'effectifs pour l'établissement... « C'est aussi une entreprise économique. » Une inquiétude largement partagée dans les rangs du conseil. « C'est vrai que depuis quinze jours, la Scène est entrée dans une zone de turbulence dangereuse, a rebondi Jean-Luc Léger. Il y a eu une occasion manquée. Moi, je me pose deux questions : est-ce que le Conseil départemental lance un ultimatum à Creuse Grand Sud et Aubusson pour qu'elles mettent la main à la poche ? Ou pire, est-ce qu'il y a un vrai projet de destruction de la Scène nationale ? Il faut bien savoir qu'un euro dépensé dans la vie culturelle, c'est dix euros dépensés autour. Demandez à Guéret et à La Souterraine s'ils ne voudraient pas avoir une scène conventionnée. En tout cas, on fait un mauvais sort à la Scène nationale. » « On peut s'interroger aussi sur le timing choisi, a repris Stéphane Ducourtieux. Comment faire un choix aujourd'hui sur un tel sujet ? »

LA MONTAGNE

lamontagne.fr



Centre culturel et artistique d'Aubusson

Qui aime la Scène nationale la suive

À défaut d'un acteur qui prenne franchement le lead pour envisager l'avenir du centre culturel et artistique, Creuse Grand Sud tente modestement d'organiser la discussion.

VIRGINIE SANCHEZ
virginie.sanchez@centrefrance.com

Aujourd'hui, il n'est plus temps de tergiverser, au risque sinon de sceller le sort du centre culturel et artistique Jean-Lurçat (CCAJL) d'Aubusson, les bonnes intentions affichées ne suffisent plus, la raison commande d'agir. C'est ce que tente de faire Philippe Estrelas, vice-président de Creuse Grand Sud qu'il qualifie de "Petit Poucet". « Notre subvention est votée à l'unanimité du conseil communautaire », souligne-t-il. Comprenez par là qu'en dépit des désaccords politiques qui peuvent parfois s'exprimer au sein de cette assemblée, la Scène nationale, elle, fait consensus.

L'heure est au changement de gouvernance, l'ensemble des acteurs semblent en avoir conscience, mais mené par qui, comment ? Et si la solution venait de la communauté de communes ? Le vice-président n'en rejette pas l'idée, il se prend même à l'envisager mais à certaines conditions qui offriront la garantie à la collectivité de ne pas faire cavalier seul, celle-ci ne disposant pas des ressources suffisantes.

Valérie Bertin, la présidente de cette intercommunalité, est très claire à ce sujet : financièrement parlant, il est impossible de consentir un effort supplémentaire. « Une communauté de communes ne peut pas porter seule cet équipement. » Elle précise ne jeter la pierre à personne, « on est tous ennuyés et on aimerait sortir la tête haute de cette situation, on n'a pas envie de voir la Scène nationale fermer, Philippe Estrelas prend ainsi les contacts avec la Région avec mon accord. »

Un pilier du territoire

Ce dernier plaide pour un rapprochement rapide des différents partenaires : « Il convient de mettre tout le monde autour de la table et de s'inscrire dans un projet de rénovation sur plusieurs années car le problème qu'ont les EPCI, ce n'est pas de penser investissement mais fonctionnement. Il faut absolument ouvrir le dialogue, martèle-t-il. On comprend la situation du Département compte tenu du contexte budgétaire, mais maintenant il faut organiser la discussion. Il faut que l'État nous accompagne sur ce point-là car on arrive au bout de quelque chose

avec le coup de semonce du 6 juillet 2026 (*) ». Philippe Estrelas ne peut imaginer le territoire privé de ce pilier et rappelle quels sont les enjeux liés à son maintien. « Il faut penser les projets à long terme. Il existe une filière théâtre, quelque 120 élèves pratiquent cet art dont une grande partie ont des dérogations pour venir sur le territoire. Si cette partie-là part, cela veut dire que ce sont des classes en moins derrière, des enseignants en moins, et c'est l'attractivité du terri-

toire qui est impactée. C'est une chance pour les élèves de la cité scolaire d'avoir la possibilité, dans ce sud de la Creuse, d'évoluer sur un plateau avec des techniciens, de croiser des artistes régulièrement, de voir des spectacles vivants contemporains. L'art contemporain à Aubusson, c'est à la fois la Cité internationale de la tapisserie, la Scène nationale ainsi que la multitude de propositions qui sont faites, il existe un vrai écosystème. » Revenant à des considérations plus

SCÈNE NATIONALE D'AUBUSSON EN SURSIS Quand les discussions vont-elles enfin démarrer ?

L'intercommunalité Creuse Grand Sud à l'initiative pour réunir tous les acteurs. P.7



La Scène nationale, acteur incontournable dans le sud de la Creuse. PHOTO BRUNO BARLIER

terre à terre, ce dernier indique que grâce à la Scène nationale, « 136.000 euros retombent directement sur notre territoire entre les restaurants, les nuitées, les personnes qui ont travaillé pour ou avec le théâtre, ce n'est pas rien, et cela représente par ailleurs une taxe de séjour sur la communauté de communes qui est de l'ordre de 4.000 euros ». ●

(*) L'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE COURT JUSQU'EN JUILLET 2026.

CINÉMAS

À GUÉRET

CHASE GARDÉE. Comédie (1 h 38). 21 heures.
FIVE NIGHTS AT FREDDY'S 2. Film d'horreur (1 h 44) (interdit aux moins de 12 ans). 21 heures.
JEAN-VALJEAN. Drame (1 h 38). 15 heures.
ZOOTPIE 2. Film d'animation (1 h 48). 21 heures.
VIE PRIVÉE. Drame (1 h 45). 18 h 15.
BUGONIA. Comédie (1 h 58) (interdit aux moins de 12 ans). 18 h 15 (VO).
DES PREUVES D'AMOUR. Comédie (1 h 37). 15 heures, 21 heures.
RUNNING-MAN. Thriller (2 h 14) (interdit aux

moins de 12 ans). 18 h 15.
DOSSIER 137. Policier (1 h 55). 15 heures.
POMPEI, SOTTO LE NUVOLE. Documentaire (1 h 56). 15 heures, 18 h 15 (VO).
ELEANOR THE GREAT. Comédie (1 h 38). 18 h.
À AUBUSSON
DOSSIER 137. 20 h 30.
UN POÈTE. Comédie (2 heures). 20 h 30 (VO).
À LA SOUTERRAINE
LA BONNE ÉTOILE. 20 h 30.
À ÉVAUX-LES-BAINS
L'INCONNU DE LA GRANDE ARCHE. 18 heures.
L'ÉTRANGER. 20 h 30.



URGENCES

SERVICES DE GARDE

MÉDECIN.
Tél. 116.117, à partir de 20 heures.
PHARMACIE.
Tél. 32.37.
URGENCES
SAPEURS-POMPIERS.
Tél. 18.
SAMU.
Tél. 15.
POLICE-SECOURS.
Tél. 17.

FRANCE ADOT 23.

Tél. 06.25.41.31.47.

NUMÉROS UTILES

SERVICE ROUTES.
RN 145, tél. 0820.102.102, routes départementales, tél. 05.44.30.29.00.
ENEDIS - GRDF.
Dépannage électrique, tél. 09.72.67.50.23 ; dépannage gaz, tél. 0.800.47.33.33.

Creuse ➔ L'actualité

SPECTACLE VIVANT ■ Plusieurs menaces planent sur l'établissement culturel d'Aubusson

Il faut sauver la Scène nationale

Un bâtiment dégradé par manque d'entretien depuis des décennies, une toiture-terrasse qui laisse entrer l'eau, mais aussi une structure abritant le Théâtre Jean-Lurçat en bon état de fonctionnement. Quelles perspectives pour le centre culturel et artistique d'Aubusson Jean-Lurçat, Scène nationale d'Aubusson ?

Virginie Sanchez avec correspondant
virginie.sanchez@centrefrance.com

Si la Scène nationale d'Aubusson a su s'imposer dans le paysage culturel comme une scène de référence, il n'en reste pas moins que son avenir demeure incertain. Le Département, qui est propriétaire du bâtiment mais n'en a plus l'usage, souhaite s'en séparer. Ce dernier n'en fait pas mystère, il cherche aujourd'hui un repreneur parmi les utilisateurs. « Les modalités du transfert seraient à discuter et le fonctionnement serait laissé à leur charge. » À toutes fins utiles, la collectivité indique que « le contexte financier très tendu des conseils départementaux [l'] oblige à [se] recentrer sur [ses] missions obligatoires. » La Scène nationale, une variable d'ajustement budgétaire en cette période de disette ?

Un choix que déplore la Région Nouvelle-Aquitaine qui regrette « cette volonté de mettre fin à une convention d'occupation (lire notre édition de dimanche 7 décembre 2025). Il y a un coup de pression par rapport à cette question du bâtiment, constate Charline Claveau, vice-



BÂTIMENT. Ce dernier souffre d'un manque d'entretien depuis des décennies. PHOTO BRUNO BARLIER

présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de la culture. Je rappelle qu'on avait travaillé, État-Région-Département, à un plan de financement des travaux, c'était un projet inscrit dans notre contrat de plan État-Région. On avait collaboré à plusieurs comités de pilotage et réussi à arrêter un bouclage ou d'ailleurs l'État avait une participation tout à fait exceptionnelle. L'État et la Région, et principalement l'État, il faut bien le dire, finançaient à hauteur de 80 % les travaux. Alors on connaît la situation actuelle évidemment des finances publiques, mais c'était un taux de co-financement des investissements qui était tout à fait notable et malgré cela, le Département a souhaité mettre fin à cette discussion et à cette possibilité de rénovation du bâtiment.

Une position qui a évolué car

la donne a changé, insiste le Département. « Il y avait un projet il y a quelques années parce que nous étions encore utilisateur avec le musée or aujourd'hui, nous ne le sommes plus du tout, nous n'avons donc n'a pas forcément vocation à continuer à procéder à l'entretien. »

Une décision qu'il convient, est-il encore précisé, de « résister dans un contexte global. Cela peut heurter, on a l'impression d'un abandon par le Département, sauf qu'on est un peu acculé par l'État et les élus sont tenus de faire des choix parce qu'ils ont beaucoup moins de marge de manœuvre. Le sujet se pose différemment actuellement. L'idée est de voir avec les utilisateurs pour qu'ils s'organisent sachant que ponctuellement, quand il y aura un projet, on pourra regarder dans quelle mesure on peut l'accompagner. »

Quelles perspectives à présent s'offrent à la Scène nationale ? « Il faut qu'on puisse reprendre ensemble, partenaires publics, le travail, car ce qui est en jeu, c'est la pérennité de la Scène nationale, souligne Charline Claveau. La Région est évidemment attachée à ce projet qui, au-delà même de ce qu'il produit en termes d'offres culturelles dans ce territoire, est aussi un symbole d'une politique publique culturelle qui va au plus profond du territoire de la République. La Région souhaite être partie prenante dans ce débat pour savoir comment cette Scène nationale va rebondir si elle ne peut plus être dans ce bâtiment car c'est quand même ce qui la guette compte tenu de sa vétusté. »

« Si ce label venait à tomber, ce serait un très mauvais signal »

Qui pourrait reprendre la propriété du bâtiment ? Pour l'heure, aucun candidat ne semble s'être manifesté. L'une des possibilités est que la Scène nationale développe un projet en dehors dudit bâtiment. L'enjeu est de taille et le temps presse car l'autorisation d'occupation temporaire court jusqu'en juillet 2026.

« Si jamais l'avenir de la Scène nationale n'est pas en ces lieux, cela veut dire que cela bouscule complètement les conditions de travail de l'équipe, la manière de penser la prochaine saison, qui est déjà très engagée, cela signifie trouver d'autres lieux de diffusion et de résidence, car il existe tout un relais de soutien à la création. Mais le Département ne laisse pas tellement le choix que de mener ce travail car il met un peu tout le monde au

pied du mur », indique la vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine.

« Il y a d'un côté cette transformation du lien contractuel et de l'autre la question de convention pluriannuelle d'objectifs, poursuit-elle. On était sur un avenant l'année dernière conformément au souhait du Département plutôt que sur un renouvellement, sauf qu'à présent, on en vient au bout. Même s'il y a un sujet sur la question du bâtiment, on souhaite ardemment que le Département demeure partenaire de ce projet et de la Scène. »

Quid du soutien du Département de la Creuse au projet de la Scène nationale au-delà des locaux ? « Il va vraiment falloir aborder les deux questions de manière décorrélée, la question du bâtiment et celle de sa participation au fonctionnement parce que sinon c'est un risque de rupture forte, craint Charline Claveau. On réaffirme ici notre soutien mais il faut qu'il y ait un partenaire qui devienne chef de file sur l'organisation des débats car le risque, c'est aussi la perte du label. Si un label tel que celui-ci venait à tomber en Creuse, ce serait un très mauvais signal pour la culture et le territoire. » ■

LA SCÈNE NATIONALE

« UN PROGRAMME

EXIGEANT » ■ Charline Claveau, vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine : « Je salue le travail de la directrice, Christine Malard et de son équipe, elle propose un programme exigeant, généreux. On est pleinement satisfaits. » ■

Le maire d'Aubusson : « À terme, la perte du label ? »

Le Département qui n'utilise plus le bâtiment en raison de la mise en service de l'extension de la Cité de la tapisserie demande une gestion partagée, sous la forme par exemple d'un syndicat mixte qui pourrait impliquer la commune et la com-com Creuse grand sud. Il propose une CPO de 6 mois supplémentaires, jusqu'au 6 juillet 2026. Un délai jugé trop court par les partenaires, laissant planer des craintes pour la saison suivante.

Rappelons que le Département, qui contribue à hauteur

de 224.573 € au fonctionnement du CCAJL, regrette depuis longtemps que « le budget de la SN ne soit abondé qu'à hauteur de 4 % par les recettes ». ■

Stéphane Ducourtiox : maire d'Aubusson

« Le dossier est complexe mais je suis exaspéré par la décision du Département de ne pas avoir saisi l'opportunité qui s'offrait à nous. Je rappelle que l'État s'engageait à prendre à sa charge 50 % des 4 M€ de travaux prévus pour remettre le bâtiment à niveau, le Département 20 %, soit 800.000 €,

somme qui pouvait être ramenée à 400.000 €. Aujourd'hui, le Département qui affirme ne pas avoir les moyens financiers suffisants se tourne vers les collectivités. Pourquoi pas un syndicat mixte ou une autre structure ? Il en existe plusieurs dont celui de la Cité de la tapisserie qui fonctionne bien. Mais, il n'est pas question d'en envisager la création avant que le bâtiment soit rénové. C'est au Département de le faire. Pas à la commune ou à la com-com qui n'en ont pas les moyens. La situation actuelle est

inquiétante, avec à terme à perte du label Scène nationale ». ■

Valérie Bertin : présidente de Creuse Grand sud

« La com-com Creuse grand sud est présente dans ce bâtiment par le biais de la médiathèque intercommunale. Nous avons déjà réfléchi à une autre implantation plus proche du centre-ville. Mais, nous sommes satisfaits de l'actuelle localisation en raison de la proximité de la piscine, de la présence du théâtre et des possibilités de stationnement. Nous sommes conscients de l'importance de la Scène nationale pour

Aubusson et son territoire. Nous ne sommes pas opposés à l'idée que les utilisateurs participent au financement du fonctionnement mais dans la mesure de nos possibilités. Avant le « trou » de 4 M€ dans nos finances, nous apportons chaque année 50.000 €. Cette somme qui avait été ramenée à 20.000 € en raison de nos difficultés, a été réévaluée à 45.000 €. Nous sommes dans l'incapacité actuellement d'aller au-delà. Il faut faire des choix. Dans les priorités d'utilisation comme dans l'orientation culturelle. Les deux sont liés ». ■

LA MONTAGNE

lamontagne.fr



En bref

Centre culturel et artistique d'Aubusson. Un collectif des usagers vient d'être créé. L'avenir du théâtre Jean Lurçat - Scène nationale d'Aubusson est menacé le risque étant réel qu'il se retrouve sans lieux pour la rentrée. En décembre 2025, le conseil départemental a voté une autorisation d'occupation temporaire qui permet au théâtre d'utiliser le centre culturel artistique dont l'échéance est fixée au 5 juillet 2026. Afin que le théâtre puisse continuer à remplir du label Scène nationale, le Conseil d'administration de la Scène nationale « appelle à l'organisation urgente d'une réunion de concertation réunissant le Département, la Région, la communauté de communes, la commune d'Aubusson et l'État. » Objectif : « Construire collectivement des perspectives durables et partagées ». Le collectif des usagers du CCAJL vient d'être créé pour faire valoir leurs droits à des services publics artistiques et culturels.



Le conseil d'administration appelle à l'organisation. PHOTO BRUNO BARLIER

Centre culturel d'Aubusson

Imaginer ensemble un nouveau projet

Alors que l'autorisation d'occupation temporaire court jusqu'en juillet 2026, les initiatives citoyennes se multiplient pour sauver le centre culturel et artistique Jean-Lurçat.

VIRGINIE SANCHEZ

Des voix se lèvent dans le but de sauver le centre culturel d'Aubusson. Des Creusois qu'on n'entend pas d'ordinaire et qui veulent trouver une solution afin d'éloigner définitivement la menace de fermeture qui pèse sur celui-ci. Des usagers de la Scène nationale. De la médiathèque. Des parents aussi dont les enfants sont inscrits aux options théâtre du collège et du lycée et qui fréquentent les lieux. Toutes les activités sont défendues bec et ongles, aucune n'est laissée de côté. Un collectif est né de cette envie de relancer une dynamique sur les fondations d'un centre culturel porté par André Chandernagor qui, de l'avis de tous, était ultra-visionnaire lorsqu'il a été pensé et qui aujourd'hui encore reste résolument moderne. Reste à définir un modèle économique viable pour ce centre culturel fragilisé dès lors qu'il a dû composer

sans le musée de la tapisserie déménagé à la Cité de la tapisserie.

Les membres du collectif restent bien sûr lucides, ils savent qu'ils ne vont pas régler le problème, mais espèrent à leur petit niveau faire office en quelque sorte de « catalyseur ». S'inscrire dans une démarche positive et constructive est leur seul credo.

Misant sur du concret, ils ont décidé, ni une ni deux, d'organiser une première action ce dimanche 1^{er} février après-midi. Le but de la démarche est d'être force de proposition. L'idée est de mettre en place « des ateliers de réflexion et d'échanges sur le projet culturel de demain parce qu'aujourd'hui il manque un pied au projet initial, le musée, et du coup si on n'en trouve pas un second, on n'y arrivera pas ». Les habitants sont ainsi invités à participer massivement afin de dire ce qu'ils ont envie de voir dans ce lieu. Une après-midi qui fera l'objet d'une synthèse et qui sera communiquée aux élus, il ne s'agit



Les membres du collectif veulent témoigner leur attachement au centre culturel. PHOTO BRUNO BARLIER

pas, en effet, que le fruit de cette réflexion collective reste lettre morte.

Un appel à projets ?

Le compte à rebours ayant déjà commencé, déjà, d'autres démarches ont été entreprises. Des contacts ont été établis avec des collectifs qui travaillent autour des aspects juridiques au niveau national et des structures qui œuvrent dans le domaine culturel. L'idée germe en outre de lancer un appel à projets national, suggèrent des habitants, afin d'ouvrir un champ infini de possibles. Objectif : mettre en avant les atouts de la Creuse : « On va rappeler que nous sommes situés au milieu de la France, dans un super territoire, et que si certains forment des projets qu'ils ne peuvent

pas mettre en œuvre en métropole en raison du coût, que chez nous, c'est réalisable. Certains ont des idées mais galèrent. Tout est bloqué à Bordeaux, Marseille, Lille, Nantes, Rennes, eh bien qu'ils viennent, on les accueille ! » Même si pour l'heure, rien n'est acté, des membres du collectif ont déjà tout prévu dans un coin de leur tête : « On a des gens dans le domaine de l'architecture, de la culture, de l'art, on va constituer un jury et lancer cet appel ». Tous les projets seraient alors étudiés : restaurant étoilé, activité culturelle... ●

Demain, dimanche 1^{er} février, le collectif d'usagers et citoyens se mobilise, de 14H30 à 16H30 : ateliers sur le projet du centre culturel de demain. À 17 heures, concert de soutien à l'avant-scène.



Jean-Philippe Legueult a évoqué tous les sujets sans détour. PHOTO BRUNO BARLIER

Enjeux 2026

Économie, culture, loup, les défis du nouveau préfet

Entretien à bâtons rompus, ce vendredi, avec le nouveau préfet de la Creuse, Jean-Philippe Legueult, qui se familiarise à vitesse grand V avec les innombrables dossiers brûlants propres à ce département de la Creuse qu'il qualifie déjà d'attachant. Tour d'horizon.

PROPOS RECUEILLIS
PAR VIRGINIE SANCHEZ
virginie.sanchez@centrefrance.com

Le Plan Particulier pour la Creuse. « On est sur la dernière année du deuxième plan 2024-2026. Je souhaite engager avec les élus et les différents acteurs du territoire des discussions sur ce que l'on fait après parce que les problématiques de la Creuse ne vont pas s'arrêter au 31 décembre 2026. J'aimerais que, dès cette année, on réfléchisse à ce qui pourrait être la trame d'un futur Plan pour la Creuse sur les années 2027-2030.

À Guéret comme dans les communes importantes du département, on est face à ce phénomène de désertification des centres-villes, de vacances des logements, de recul des commerces qui font qu'à un moment donné, une commune n'est plus attractive. C'est un cercle vicieux qui s'enclenche, on doit donc continuer à travailler sur le logement. La Creuse a le taux de vacance de logements le plus important au niveau national. On a donc une vraie problématique de remise en état de l'habitat. »

Développement économique. « Même si on fait les plus beaux logements, qu'on se bat pour attirer des médecins collectivement, s'il n'y a pas d'emplois privés qui se développent dans le département, la population continuera de diminuer et cela continuera d'être compliqué pour le territoire. Je veux soutenir les projets qui consistent à développer l'activité économique dans le département. On ne peut pas dire qu'il faut arrêter d'importer des produits qui viennent de l'autre bout du monde et puis dès qu'il y a un projet de développement économique, dire que c'est un scandale, qu'on est en train d'abîmer la forêt ou l'agriculture dans le département. »

Biosyl. « Il faut avoir en tête que c'est un projet qui répond à un appel à projets de l'ADEME, qui participe au développement durable, qui doit valoriser la gestion forestière et qui a bénéficié d'un financement de 4 millions d'euros de la part de l'État. Une autorisation préfectorale a été donnée en 2025 pour l'ouverture d'une usine sur le territoire et je rappelle que Biosyl en a d'autres dans la Nièvre et en Haute-Loire et qu'il n'y a là-bas aucune difficulté liée à cette activité économique. On ne peut pas dénoncer le commerce

Une attaque de loup "non écartée" à Néoux depuis le début de l'année

international, la mondialisation, et en même temps s'opposer à toute activité économique locale. Je regarde les dossiers de manière rationnelle. Est-ce que celui-ci respecte la réglementation ? Est-ce qu'il répond à nos objectifs de développement durable au niveau local ? Je constate que c'est le cas donc ensuite on accompagne.

Il peut y avoir du débat, des opinions politiques différentes, on peut exercer des recours devant la justice administrative, c'est d'ailleurs le cas, la justice se prononcera, mais il y a un certain nombre de discours qui sont loin de la réalité et qui sont des contre-vérités. Je ne peux pas entendre aujourd'hui que la forêt de la Creuse est menacée. On est loin d'une forêt pluriséculaire héritage du Moyen Âge avec des essences particulières et très variées. On est sur une forêt qui s'est essentiellement développée ces quatre-vingts dernières années à la faveur d'un recul de l'activité agricole sur un certain nombre de parcelles.

On arrive à une fin de cycle de vie naturel de certains arbres et il faut savoir les exploiter, cela se passe dans tout le reste du territoire et permet de dégager de l'activité économique, de répondre à des enjeux de développement durable. Biosyl, c'est une usine qui va être alimentée par sept départements, ce n'est pas la forêt creusoise qui va être décimée par cette exploitation. »

Forêt.

« On a des parcelles aujourd'hui sur lesquelles les arbres sont arrivés à maturité, c'est le moment de les couper pour régénérer la forêt, planter de nouveaux arbres et, je l'espère, plusieurs espèces. Certains s'en émeuvent, j'entends cette préoccupation, pourquoi pas faire évoluer les seuils de surfaces de coupes rases, fixés par arrêté préfectoral, si cela peut rassurer, je suis en train

d'y réfléchir. Cela soumettrait un peu plus de coupes qu'aujourd'hui à une autorisation administrative. Je constate qu'il y a une inquiétude, donc on peut essayer d'y apporter une réponse. »

Agriculteurs.

« L'important pour l'avenir, c'est de développer l'économie, la production agricole, de reconquérir notre souveraineté et cela passe par l'accompagnement des producteurs et des exploitations.

Il y a une forte demande de nos agriculteurs de pouvoir faire avancer ensemble des dossiers qui doivent permettre de répondre à des enjeux structurels de l'agriculture en Creuse.

Il y a la question de la diversification des exploitations et de l'alimentation en eau, on fera tout pour concrétiser les projets qui nous seront présentés. »

La dermatose nodulaire contagieuse.

« On constate que dans les départements touchés, la maladie aujourd'hui est en train d'être contenue, l'application du protocole sanitaire a produit ses effets. Les gendarmes comme les services vétérinaires continuent de procéder à des contrôles tous les jours sur les axes routiers du département pour vérifier qu'il n'y a pas de transports d'animaux contraires aux règles qui sont liées à ce protocole sanitaire. »

Loup.

« Depuis le début de l'année 2026, on a recensé une attaque de loup "non écartée", à Néoux, il y a une quinzaine de jours. L'OFB s'est rendu sur place. Une brigade est intervenue dans le département fin 2025, les lieutenants de louveterie ont été formés récemment aux tirs de nuit. »

Louveteaux.

« Sur les pièges photos n'apparaissent plus que deux louveteaux (quatre initialement). Pour les experts, cela correspond au taux de survie naturelle. »

Scène nationale d'Aubusson

« Il y a un consensus pour en reparler. On se mettra à disposition des élus pour organiser toutes les réunions qu'il faut. On a bien en tête le dossier et j'en ai discuté avec la directrice régionale des affaires culturelles à Bordeaux, mercredi. Il y a une volonté unanime de trouver une solution. Je vais en parler avec les parties concernées avant de convier tout le monde autour de la table, il y a une échéance, mais il y a des prorogations qui sont possibles pour trouver des solutions plus durables. » ●



Au travers d'ateliers participatifs, les usagers ont planché sur l'avenir du site, hier, à Aubusson.
PHOTO SÉVERINE PERRIER

Aubusson

Leur amour pour la Scène, c'est pas de la comédie

Tout récemment créé, le collectif d'usagers de la Scène nationale d'Aubusson – et plus largement du Centre culturel Jean-Lurçat – a organisé, hier, une première action. Un atelier participatif au cours duquel plus de 120 personnes ont planché sur l'avenir du site.

SÉVERINE PERRIER
severine.perrier@centrefrance.com

Ce à quoi nous tenons et ce que nous souhaiterions. » Par tables, d'une dizaine de personnes chacune, les usagers du Centre culturel Jean-Lurçat ont planché hier après-midi : devant eux, deux grandes feuilles blanches pour exprimer le pourquoi de leur attachement au site et surtout – devant la menace d'une fermeture prochaine – leurs propositions pour dessiner le Centre culturel de demain.

Pour « faire autre chose que se plaindre ou dénoncer »
« L'objectif de cet atelier de réflexion et d'échanges, c'est d'abord de témoigner de notre attachement au lieu et aux services qu'il comporte, dire ce à quoi nous tenons et ce que nous souhaiterions pour ce site, nous explique ainsi l'un des membres du Collectif des usagers tout récemment créé. On veut être dans une démarche positive et constructive pour aider les acteurs à sauvegarder le lieu. »
« On veut faire autre chose que se

plaindre ou dénoncer, enchaîne cet autre membre. Être force de propositions, faire vivre d'autres choses autour de la culture, des ateliers par exemple. Que cet endroit soit un aimant pour d'autres projets culturels et qui dynamiseraient aussi tout le territoire. »

L'un d'eux fréquente d'ailleurs le Centre culturel depuis quarante ans. « Et tout particulièrement ces dernières années, souligne-t-il. Le théâtre, c'est ici quelque chose d'extrêmement important. Je suis grand-père et ma petite-fille pratique le théâtre. »

À ses côtés, cet autre usager insiste :

« Moi, ma fille a fait l'option théâtre au lycée ». Car, on le sait : de l'avenir de la Scène nationale dépend aussi celui de la filière théâtre, un véritable atout pour l'attractivité du lycée Eugène-Jamot à deux pas de là.

La Scène, cet aimant culturel
D'ailleurs, autour de l'une des tables – plus de 120 personnes ont participé à ces ateliers – il y avait un jeune lycéen qui suit cette option théâtre : sans la Scène, il ne verrait pas autant et aussi facilement de spectacles, reconnaît-il. « C'est un élément d'attractivité pour les lycéens mais aussi pour les nouveaux habitants », témoigne ainsi

**Trouver des mécènes ?
« Peut-être pourrait-on interroger le Qatar et même Donald Trump ? »**

cette dame nouvellement installée ici : « Je ne serais pas venue habiter là s'il n'y avait pas eu la Scène nationale. »

Une programmation de qualité et éclectique, tout ce qui est proposé autour des spectacles, la médiathèque, ce « label qui offre une visibilité, gage de qualité »... : voilà quelques-unes des raisons à leur attachement au lieu.

« Cette Scène, c'est le cœur battant d'Aubusson, c'est ce qui fait vivre la ville », insiste le jeune lycéen. « Moi, ce que j'apprécie aussi ici, ce sont les débats, les rencontres, les ateliers... », souligne une autre participante. Il y a en plus un vrai lien intergénérationnel qui se crée. Je me souviens de ce bal trad : ça m'avait épataée de voir tout ce monde, du minot au plus vieux ! »

« Au lieu d'envisager de le fermer, il faudrait l'agrandir »

Et hier d'ailleurs, c'était pareil : quelques minots et des jeunes, des moins jeunes, tous mêlés pour dessiner aussi ensemble leur Centre culturel de demain. Car de propositions, ils n'en manquaient pas non plus.

Accueillir d'autres associations, « par exemple de musiciens », maintenir une programmation éclectique, renforcer le lien autour de l'art contemporain, redynamiser le lieu, le faire connaître, ouvrir les ateliers théâtre à tout le monde, s'intéresser aux artistes locaux et les inviter à se produire ici, ouvrir à d'autres professionnels, installer un tiers-lieu...

« Au lieu d'envisager de le fermer, il faudrait l'agrandir, a proposé l'une des usagères. C'est souvent plein, ici. C'est un endroit important dans tout le sud de la Creuse. »

Ils n'ont pas oublié non plus d'émettre quelques idées concernant le cœur du problème : l'argent. L'argent pour faire des travaux (estimés à quelque 4 millions d'euros), l'argent pour faire tourner le site. « On pourrait demander aux élèves du lycée des métiers du bâtiment de venir faire un chantier école. » Ou « lancer un financement participatif ? Faire de la location d'espaces ? Trouver des mécènes ? ». « Peut-être pourrait-on interroger le Qatar et même Donald Trump ? »

Plus modestement, d'autres ont proposé « de trouver une célébrité qui pourrait relayer ce que l'on fait, on pourrait demander à Gauvain Sers ou Vlad ». « Oui, il nous faudrait une grande action médiatisée avec une figure, une célébrité. Comme ce metteur en scène, là, qui est très connu maintenant, il a commencé à se faire connaître ici... Ah, oui, Wajdi Mouawad. »

Vlad, Gauvain et Donald ?

Car oui, s'ils ont réfléchi au devenir du site, il faudra bien trouver, et encore plus vite, d'autres actions pour déjà le sauver. Et frapper fort pour ne pas voir le rideau se baisser définitivement.

« Déjà, on envoie un message quantitatif important et qualitatif aussi, apprécie l'un des membres du collectif à l'issue des ateliers. On va faire une synthèse de tout ce qui s'est dit aujourd'hui et on vous la fera passer. On vous communiquera très prochainement la suite des opérations. »

Avec peut-être, dans les parages pour un futur rendez-vous, un Vlad ou un Gauvain Sers pour mettre tout cela en musique... plus assurément qu'un Donald Trump. ●



Menacée de fermeture, la Scène nationale d'Aubusson, installée dans un bâtiment vétuste, sonne l'alarme

Par Julien Baldaccino - Publié le lundi 19 janvier 2026 à 07:30

▶ ÉCOUTER (1 min)



La scène nationale d'Aubusson en Creuse et le théâtre Jean Lurçat. ©Radio France - Marie-Jeanne Delapal

Le théâtre Jean-Lurçat, à Aubusson dans la Creuse, est installé dans un bâtiment départemental depuis les années 80. Mais depuis plusieurs mois, le bâtiment, en proie à des infiltrations, doit être rénové, et pour l'heure, le lieu peine à faire financer ces travaux.

La salle de théâtre est, à première vue, presque comme neuve : des fauteuils espacés, un plateau moderne, un plafond haut : pour les compagnies, locales ou nationales, qui jouent au théâtre Jean-Lurçat, l'espace est un écrin idéal pour une rencontre avec le public creusois. Mais sitôt le rideau passé, en coulisses, les choses se gâtent : dans le dépôt technique, entre les stocks de projecteurs électriques, des seaux récoltent l'eau qui s'écoule du plafond. A l'étage, l'une des trois loges est condamnée, rongée par les eaux. Et dans les espaces attenants, censés servir tour à tour de lieu de résidence pour les compagnies, de galeries d'exposition ou de salles de répétition pour les collégiens et lycéens de la ville en option théâtre, deux salles ont été condamnées pour raisons de sécurité.

"C'est un bâtiment inauguré en 1981, qui a vieilli, et qui désormais prend l'eau", se désole la directrice du théâtre, Christine Malard. Inauguré par Jack Lang dans la grande mouvance des centres culturels du début des années 80, il accueillait à l'origine le théâtre, mais aussi une médiathèque (toujours en place), un cinéma (déménagé en centre-ville) et un musée de la tapisserie d'Aubusson (devenu la Cité internationale de la tapisserie). *"Heureusement, par chance, la salle qui accueille les spectacles est conçue différemment, donc elle est intacte. Mais les loges, les salles de résidence, même le hall où l'on accueille le public, ont un toit plat, et donc qui prend l'eau. Donc, des salles ont été fermées pour raisons de sécurité par le propriétaire des lieux, le département de la Creuse, à juste titre"* : s'il n'y a pas de risque immédiat d'effondrement du toit, des bouts de plafond, en plâtre, menacent de tomber.

L'Etat prêt à financer la moitié des travaux

L'été dernier, l'exposition temporaire de la Cité internationale de la tapisserie, qui traditionnellement se déroulait dans ce bâtiment, a dû être réduite – à partir de cette année, une extension de la Cité internationale accueillera ces expositions. Mais pour l'heure, aucune rénovation du bâtiment n'est prévue : *"Depuis plusieurs années, le département de la Creuse nous a fait savoir, à toutes les collectivités et à nous, usagers, qu'il ne souhaite plus être propriétaire de ce bâtiment"*, explique Christine Malard. *"Le département explique que ses missions ne sont pas celles-ci, qu'il ne veut plus avoir la charge du bâtiment"* : les théâtres, en effet, ne font pas partie des compétences obligatoires des départements.

Problème : personne, non plus, ne peut en l'état reprendre le bâtiment : "On cherche le moyen de faire dialoguer toutes les tutelles : la commune d'Aubusson, la communauté de communes Creuse Grand Sud, le département, la région Nouvelle Aquitaine et le ministère de la Culture (...). On demande à toutes les collectivités et à l'Etat de se mettre autour d'une table et de chercher quel est le mode de copropriété à imaginer". Selon la directrice, le montage financier est presque bouclé : "Le ministère de la Culture est très volontariste, puisqu'il financerait à hauteur de 50% les travaux, ce qui est exceptionnel. La région mettrait jusqu'à 20%. Le propriétaire, ou les co-propriétaires, auraient 20% à trouver sur cette enveloppe de travaux". Toutes les options semblent sur la table, même celle d'une coopérative dont les usagers, les spectateurs, pourraient être partie prenante.

"C'est inenvisageable de priver des gens"

Car la situation est devenue plus urgente il y a quelques semaines : "En fin d'année 2025, on nous a signalé par une Autorisation d'occupation temporaire, que nous devions trouver un nouveau propriétaire du bâtiment d'ici au 5 juillet, sinon, notre autorisation d'occuper le bâtiment prendra fin", explique Christine Malard. Malgré l'échéance des municipales, la nécessité de bâtir une très incertaine saison 2026-2027, la directrice du théâtre garde espoir : "C'est inenvisageable de priver des habitants de théâtre. Les gens font une heure de route ici pour venir au théâtre : on est à 1h30 de Clermont-Ferrand ou de Limoges, on ne fait pas trois ou quatre heures de route pour aller voir un spectacle. Il y a 78 scènes nationales en France, et il est totalement légitime que la Creuse en ait une. Les habitants paient des impôts comme ailleurs, ils ont droit aux mêmes services".

La semaine dernière, la communauté de communes, l'une des plus petites parties prenantes, a haussé le ton et appelé, dans le quotidien La Montagne, tous les acteurs à se mettre autour de la table pour trouver une solution rapide. Une issue négative à ce dossier aurait un impact qui dépasserait les frontières du département : ce serait la première fois, depuis la création du label en 1991, qu'une Scène nationale disparaîtrait pour des raisons économiques.



Julien Baldacchino
Journaliste

l'Humanité

BUDGET

Après le 49.3, la gauche se déchire encore P. 7**l'Humanité**

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

MERCREDI 21 JANVIER 2026 | N° 24364 | 3 € | www.humanite.fr**Austérité : la culture entre en résistance**

L'ensemble des acteurs du spectacle vivant se donne rendez-vous aux Biennales internationales de Nantes. Face au risque de désert culturel, il n'est plus question de résignation. P. 2

L'armée du régime de Damas poursuit son offensive autour de Kobané. La coprésidente du Rojava estime que l'accord conclu dimanche est caduc. P. 14

KURDES DE SYRIE**SEULS FACE À LA
VIOLENCE D'AL CHARAA**

BELGIQUE 3,10 € - MARTINIQUE, RÉUNION, GUADELOUPE 3,30 € - MAROC 37 MAD



M 00110 - 121 - F: 3,00 €

BANNAKASEH / AFP

JULIEN JULIEN/MAXIMUS


ÉDITORIAL
 PAR MARION
 D'ALLARD

Poudrière

Les images qui nous parviennent de Syrie sont effroyables. Les hommes d'Ahmed Al Charaa, décidés à anéantir l'expérience révolutionnaire et démocratique au Rojava, ont pris le chemin du massacre, du nettoyage ethnique, de la revanche sur les femmes kurdes combattantes.

Le cessez-le-feu proclamé dimanche à Damas après de violents affrontements à Alep n'en était pas un. Le président par intérim, ex-djihadiste, profitant du silence coupable des chancelleries occidentales, entend regagner le territoire autonome que les Kurdes, dans le sillage du soulèvement syrien de 2011, ont conquis de haute lutte. Celui qui a fait ses classes dans les rangs de l'« État islamique » en Irak connaît bien son affaire. Les négociations visant à intégrer institutions civiles et militaires kurdes à l'État syrien « se sont totalement effondrées », dénonce Mazloum Abdi, le commandant en chef des forces kurdes. Damas exige une reddition sans condition, qu'importe les moyens, qu'importe le bilan humain. Une à une, les positions kurdes sont attaquées, l'armée d'Al Charaa ouvre les prisons, libérant par centaines les combattants de Daech. Avec la bénédiction d'Ankara et des émissaires de Washington.

L'armée d'Al Charaa ouvre les prisons, libérant par centaines les combattants de Daech.

Face au risque de déstabilisation de toute la région, les pays de la coalition contre Daech – dont la France –, soutiens des combattants kurdes lorsque, au Rojava, ils étaient le dernier rempart contre l'avancée des djihadistes, doivent sortir de la complaisance vis-à-vis d'un nouveau pouvoir syrien qui s'en prend à toutes les minorités du pays. Un an après le renversement du régime baasiste et la fuite du dictateur Bachar Al Assad, Ahmed Al Charaa a fait de la Syrie une poudrière où Alaouites, Druzes, Kurdes, sont menacés, persécutés. Qu'importe. Pour Washington, l'important est de garder la main. Mardi, l'émissaire spécial de Donald Trump en Syrie, Tom Barrack, a affirmé que « la mission initiale des Forces démocratiques syriennes en tant que principale force anti-Daech sur le terrain » était « largement devenue obsolète ». Washington s'appuie sur le nouveau pouvoir syrien pour maintenir la sécurité dans la région. Un pari insensé.

À Nantes, rencontres sous haute tension

CULTURE L'ensemble des acteurs du spectacle vivant se donne rendez-vous ces mercredi et jeudi aux BIS 2026. Face aux politiques d'austérité, au risque d'un désert culturel, il n'est plus question de résignation mais de résistance.

Imaginez un paysage sans théâtre, sans danse, sans musique, sans conservatoire, sans festival, sans interventions d'artistes dans les écoles, avec des comédiens payés au chapeau... Imaginez un gouvernement qui se délest de ses responsabilités, préférant confier la politique culturelle de notre pays à des Stérin, des Bolloré ou à la famille de Villiers, avec des artistes qui marchent au pas. On en est là. Le désengagement de l'État, seul garant d'une politique publique d'envergure et de la liberté de création, qui avait jusqu'ici fait consensus depuis l'ère Malraux, vole en éclats, au nom de l'austérité, de la crise ou de la dette. De mémoire, jamais on n'avait vu une ministre de la Culture occuper ce qui ressemble à un emploi fictif aussi longtemps sous la Ve République. Rachida Dati, qui n'est pas annoncée aux Biennales internationales du spectacle (BIS) de Nantes, aura brillé par sa désinvolture, son inconséquence, son goût pour la provocation, une vision libérale de la culture qui s'accompagne d'un démantèlement XXL de tout le service public de la culture, un plan social d'une ampleur sans précédent.

« Surtout, ne pas se résigner », estime Aurélie Hannedouche, responsable du SMA (Syndicat des musiques actuelles). Même si sur le terrain, c'est dur. 53 % des festivals sont déficitaires alors que le public est au rendez-vous. L'inflation des coûts de production depuis le Covid, l'envolée des cachets des têtes d'affiche obligent des festivals associatifs historiques non lucratifs, tel le SunSka dans le Médoc (le plus grand festival de reggae en France), à annuler l'édition 2026 pour tenter de trouver un autre modèle économique. » Sommé de revoir son budget à la baisse au risque de tomber sous la tutelle préfectorale, le département de la Gironde annonce 50 % de baisse pour la culture. Le festival d'Uzeste réfléchit à une édition, cet été, en grève « devant un plan social

masqué qui se dessine », et souhaite y convier tous ceux « qui veulent repenser le futur et mettre le désir en commun pour écrire une œuvre collective », estime Fabrice Vieira, musicien et cheville ouvrière du festival.

« MÉPRIS ET ABSENCE DE CONSIDÉRATION »

Aux côtés des 38 centres dramatiques nationaux (CDN), la France compte 78 scènes nationales réparties sur l'ensemble du territoire, principalement dans des villes moyennes. À Aubusson, dans la Creuse, le Théâtre Jean-Lurçat. C'est la plus petite scène conventionnée de France mais son activité témoigne d'une effervescence artistique et d'un travail impressionnant en direction du public. Le théâtre héberge des résidences d'artistes, accompagne des compagnies dans leurs créations, programme des spectacles pour tous les publics, accueille 2500 élèves par saison, organise des ateliers en direction des professionnels et amateurs. Bref, le théâtre remplit son cahier des charges, répondant ainsi à sa mission de service public dans un territoire défini. Or, en juillet 2026, il risque de fermer, faute d'accord entre toutes les tutelles pour financer les travaux du bâtiment, propriété du département. Ministère, région, ville, communauté de communes Creuse Grand Sud se sont engagés à soutenir les travaux de rénovation nécessaires et urgents. Manque à l'appel le département, qui estime que cela ne relève pas de ses compétences. Pour Christine Malard, directrice du théâtre, « cela relève de la compétence de toutes les tutelles et elles doivent trouver ensemble une solution. 15 000 personnes par saison fréquentent le théâtre dans une ville de 3 300 habitants et nous rayonnons sur un bassin de population de 20 000 habitants. C'est un lieu qui tricote du commun, un lieu qui participe à l'égalité d'accès à la culture. S'il venait à fermer, le théâtre le plus proche serait à plus de 2h30 de voiture aller-retour ». Alors



Lors de la mobilisation au Lieu unique, à Nantes, en mars 2025, pour dénoncer les importantes coupes budgétaires des subventions publiques pour la culture de la région Pays de la Loire.

MAYLIS ROLLAND/HANS LUCAS

les spectateurs se sont organisés dans un collectif d'usagers du centre culturel (qui comprend le théâtre, la médiathèque et les classes théâtre) et préparent un événement le 1^{er} février prochain.

Artiste, auteur et metteur en scène, Abdelwaheb Sefsaf dirige depuis janvier 2023 le centre dramatique national de Sartrouville, dans les Yvelines. Le cahier des charges des 38 CDN du territoire diffère de celui des scènes nationales. Ils doivent entre autres proposer six créations sur trois ans, assurer 300 dates de tournée.

Ils dépendent du ministère de la Culture, des villes, régions et départements. Il y a un an, le département des Yvelines a retiré 350 000 euros de subventions alloués à Odyssées, seul festival en France consacré entièrement à la création jeunesse, organisé par le CDN de Sartrouville. Les 200 représentations se déroulent aussi bien dans les centres sociaux, les conservatoires, les bibliothèques, les collèges ou les salles communales. La décision unilatérale du département de ne plus soutenir le festival a contraint l'équipe du CDN de Sartrouville à annuler la prochaine édition. Résultat : « Dix mille enfants se voient ainsi privés de théâtre », estime Abdelwaheb Sefsaf, qui affirme n'avoir « jamais interrompu le dialogue avec le département ». En vain. Ce qui se joue au-delà de l'arrêt d'Odyssées, c'est la pérennisation du label des CDN. « Depuis près de trente ans, l'État se retire au profit des collectivités territoriales alors que la culture ne relève pas de leurs

« Les seuls qui s'expriment sur le sujet, c'est le RN, qui martèle qu'il faut baisser toutes les subventions. »

MARIA-CARMELA MINI,
PRÉSIDENTE
DE FRANCE FESTIVALS

compétences obligatoires. La situation s'est progressivement dégradée mais là, on assiste à une accélération qui met en danger toutes nos maisons. » Pour le directeur de Sartrouville, si la question est économique, « elle est aussi politique. C'est en période de crise qu'il faut faire société, créer du commun et les deux leviers indispensables pour ce faire sont l'éducation et la culture. On préfère stigmatiser les artistes, fantasmer sur eux, sur notre travail ».

A quelques semaines des élections municipales et à un an de la présidentielle, les BIS, qui accueillent tous les acteurs du spectacle vivant, vont se tenir à Nantes dans un climat sous tension. Le Syndec (syndicat des entreprises du spectacle vivant public) dénonce pour sa part « le mépris, l'absence de considération des salariés du secteur et l'interférence des politiques dans les programmations. On travaille dans un climat anxiogène, jusqu'à quand ? »

ARRÊT DU FONDS D'AIDE À L'EMPLOI

Maria-Carmela Mini a créé le festival Latitudes dans la région lilloise et est présidente de France Festivals. Elle dénonce « le silence assourdissant dans la campagne des municipales sur la culture. Les seuls qui s'expriment sur le sujet, c'est le RN, qui martèle qu'il faut baisser toutes les subventions et ose même déposer des amendements contre des festivals "wokistes". Ou alors, quand les politiques en parlent, c'est sous l'angle des coupes budgétaires sans réelle

connaissance du fait culturel, de l'impact de la culture sur les citoyens, leur émancipation, les territoires. On est arrivé à un stade où on n'a pas le choix : il faut résister, ne pas se résigner. J'appelle de mes vœux plus de coopération et de solidarité entre festivals ».

Ghislain Gauthier, de la CGT spectacle, sera aussi présent aux BIS. Très remonté, surtout depuis l'annonce en catimini, le 24 décembre dernier, de l'arrêt du Fonds d'aide à l'emploi « qui met en péril les salariés du secteur. On prend coupe budgétaire sur coupé budgétaire, on a une ministre aux abonnés absents, le service public de la culture est attaqué de toutes parts ». Le syndicaliste dénonce « des choix stratégiques qui mettent en difficulté le secteur public, la culture servant de variable d'ajustement ». Pierre Dharréville, animateur des états généraux de la culture et responsable du secteur culture du PCF, sera également à Nantes. Il voit dans cette offensive sans précédent contre la politique culturelle l'occasion de « s'unir pour mettre à l'ordre du jour une autre vision du monde où le service public de la culture, la liberté de création seraient au centre des débats. Face aux marchands qui veulent faire main basse sur nos imaginaires en contrôlant les moyens de création et de diffusion, il faut une réaction démocratique forte ». Aymeric Seassau, maire adjoint communiste à la culture de Nantes, estime que « nous sommes à deux doigts d'une rupture historique. Depuis la Libération, il y avait consensus sur le sujet. Aujourd'hui, tout vole en éclats devant les attaques de la droite et de l'extrême droite. Or le combat pour la culture et la création est un combat d'avenir, vital parce qu'existantiel ».

MARIE-JOSÉ SIRACH



"Sans spectacle, où va-t-on ?" : le Département se désengage des travaux, des citoyens s'unissent pour sauver la Scène nationale d'Aubusson



Chaque année, entre 35 et 40 spectacles sont proposés sur la Scène nationale d'Aubusson, soit une moyenne de 80 représentations par an. • © Louis Claveau / France Télévisions

Écrit par [Lisa Douard](#) et [Marielle Camp](#) |

Publié le 28/01/2026 à 17h00 |

Temps de lecture : 4 min

[Nouvelle-Aquitaine](#)

[copier le lien](#)

Un collectif d'usagers se réunit pour la première fois ce dimanche 1er février autour de l'avenir incertain du Centre culturel et artistique Jean-Lurçat et sa Scène nationale d'Aubusson. Le bâtiment nécessite d'importants travaux, mais l'absence de décision des tutelles laisse craindre la perte d'un acteur culturel essentiel sur le territoire.

Ma quotidienne régionale

Recevez tous les jours les principales informations de votre région

[choisir une région](#) ▾

La norme serait plutôt d'avoir bouclé la programmation culturelle au moins un an à l'avance. Mais, fin janvier, la Scène nationale d'Aubusson ne parvient toujours pas à se projeter pour la saison 2026-2027. "Pour l'instant, j'ai mis sur pause puisqu'on ne sait pas s'il y aura un théâtre à la rentrée. En tout cas, si on aura le droit de l'occuper", s'enquiert sa directrice Christine Malard.

Bâtiment vétuste

Le bâtiment du centre culturel et artistique Jean-Lurçat (CCAJL) qui accueille le théâtre Jean-Lurçat – mais aussi une médiathèque intercommunale et une cité scolaire – nécessite d'importants travaux depuis des années. Plusieurs salles de résidence et d'ateliers artistiques sont inutilisables en raison d'infiltrations d'eau, une partie du toit menace de s'effondrer. Des conditions ayant obligé la structure à réduire les projets.



Plusieurs salles du Centre culturel et artistique Jean-Lurçat sont inutilisables à cause d'infiltration d'eau • © Marielle Camp / France Télévisions

La situation n'est pas nouvelle, mais s'éternise. Le montant de la rénovation a été estimé à quatre millions d'euros. Un plan financier avait été quasiment adopté, avant que le Département de la Creuse n'y renonce dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu. Propriétaire des bâtiments inaugurés en 1981 dans la ville de 3 500 habitants, il souhaiterait revoir la gouvernance pour un système partagé.

La convention pluriannuelle a récemment été prolongée jusqu'au 6 juillet, repoussant la prise de décision de quelques mois supplémentaires.

À lire aussi :

"Elles vont réduire leurs activités" : garderie des enfants, aide aux personnes âgées, clubs de sport, les associations en mode survie

Pendant ce temps, les usagers sont bien décidés à ne pas rester les bras croisés. Ils viennent de constituer un collectif pour défendre ce lieu. La première réunion est prévue dimanche 1^{er} février, à 14 heures, sur place. Associations, habitants, spectateurs ou encore élus sont invités à participer pour "chercher et, surtout, trouver des solutions".

"C'est un outil très important, pas que pour la culture, aussi pour la ville autour. Il faut arriver, remuer tout le monde : la Région, le Département... Tout ce qui pourrait nous aider pour construire quelque chose de positif", estime l'un des membres, qui ne veut pas voir cet endroit mourir. Chaque année, entre 35 et 40 spectacles sont proposés, soit une moyenne de 80 représentations et 180 jours de résidence.

Un combat pour les générations futures

Pour la directrice de la Scène nationale, l'implication des usagers dans la sauvegarde de ce lieu emblématique a de quoi redonner de l'espoir. *"C'est enthousiasmant de voir que les habitants font valoir leurs idées, leurs envies. Ils connaissent ce centre culturel depuis 45 ans pour certains et ils ont bien envie que leurs enfants et leurs petits enfants puissent en bénéficier ensuite"*, développe Christine Malard.



Un collectif citoyen organise une première réunion d'échange autour de l'avenir du Centre culturel et artistique Jean-Lurçat d'Aubusson, dimanche 1er février 2026. • © Marielle Camp / France Télévisions

Sans ce type d'infrastructure, de nombreux spectacles ne pourraient pas voir le jour. *"Nous avons besoin du soutien des institutions, des théâtres, des scènes nationales pour avoir un confort de travail, c'est-à-dire d'avoir une équipe derrière, avec des salariés. Si on n'a pas ça, il n'y a plus de spectacle. Sans spectacle, où va-t-on ?"*, lance Pauline Barboux, acrobate et interprète au sein de la Cie Libertivore.

"Nourrir artistiquement" le territoire

Cette compagnie indépendante de danse et de cirque collabore depuis plusieurs années avec la scène nationale Jean-Lurçat. Les artistes peuvent ainsi venir régulièrement et mener des projets sur du long terme avec les habitants. "On crée du lien. Aujourd'hui, la représentation était complète. Les gens sont ravis qu'il se passe des choses sur leur territoire. C'est important, il faut vraiment que cela continue d'exister", insiste Pauline Barboux.



La compagnie indépendante de danse et de cirque Libertivore travaille depuis plusieurs années en partenariat avec la scène nationale Jean-Lurçat. • © Louis Claveau / France Télévisions

Les élèves du territoire sont également nombreux à se rendre au centre culturel pour rencontrer des artistes, assister à des spectacles, faire des stages et même monter sur scène. "Le rendu ne serait pas du tout le même si on était dans une salle des fêtes ! Les spectacles permettent aux élèves de se nourrir artistiquement, car les autres scènes sont à 90 kilomètres", souligne Audrey Senaux, professeure de danse de l'association Libre Cours et membre du collectif des usagers du CCAJL.

“ Tous les ans, nous envoyons des élèves se former dans des écoles, des conservatoires supérieurs. Et je pense que c'est ce partenariat avec le centre culturel qui suscite toutes ces vocations. ”

Audrey Senaux
Professeure de danse association Libre Cours

Le temps presse pour les différentes tutelles – Département, commune d'Aubusson, communauté de communes Creuse Grand Sud, État (...) – car l'autorisation temporaire d'occupation du bâtiment prendra fin au 6 juillet. "On ne baisse pas les bras, on est très nombreux ici à vouloir continuer. On va se mobiliser pour faire vivre des projets autour de ce bâtiment ou ailleurs", promet Audrey Senaux.

https://france3-regions.franceinfo.fr/nouvelle-aquitaine/programmes/france-3_nouvelle-aquitaine_france-3-limousin?id=8081331
Minute 14:00



MEDIAPART



Services publics — Reportage

Se déplacer, se soigner : l'équation de la Creuse rurale à l'heure des municipales

À Felletin et aux alentours, dans le sud du département, les enjeux des prochaines élections tournent autour de l'accès aux soins et des kilomètres qu'il faut avaler en voiture au quotidien. Loin du débat politique national, on y plaide une approche rurale de l'écologie.

Amélie Poinssot

29 janvier 2026 à 12h25

Felletin (Creuse).— Sur la boucle de messagerie WhatsApp « Covoiturage tous azimuts » ce jour-là, une automobiliste propose un trajet entre la gare de La Souterraine et Felletin, un autre cherche une voiture pour que son père, « *bloqué à la gare de Clermont* », puisse rentrer à Vallière, une autre propose six places pour un aller-retour Aubusson-Limoges... Le groupe compte plus de six cents membres, et les cascades d'échanges sont quotidiennes.

Marjolaine Dumontant est une des utilisatrices de ce réseau d'entraide, alternative locale à l'onéreux Blablacar. Elle habite à Felletin, commune d'environ 1 600 âmes dans le sud de la Creuse. Elle se rend tous les jours à Aubusson, à une dizaine de kilomètres, où elle travaille pour la communication du théâtre de la ville. « *Quand on entend à la radio qu'il faut privilégier les transports en commun, cela me fait doucement rire... On fait comment ici ?* » Utiliser sa voiture ne veut pas dire qu'« *on n'est pas écolo* », ajoute cette native du coin, qui met un point d'honneur à faire le tri des déchets chez elle.

La situation est d'autant plus injuste qu'à Felletin, la ligne ferroviaire qui desservait la région depuis la fin du XIX^e siècle et la reliait à Limoges et à Guéret, la préfecture du département, a été supprimée durant l'été 2025. Aujourd'hui, il faut faire au moins cinquante minutes en voiture pour trouver une première gare (Guéret), une heure et quart de route si l'on veut prendre un train pour Paris (La Souterraine), une heure et demie pour la gare de Clermont-Ferrand. Des lignes qui accusent, en outre, de fréquents retards, régulièrement dénoncés par les usagères et usagers. « *Tout cela participe au sentiment de déclassement. Nous sommes là pourtant. Nous aussi avons besoin de services publics !* », ajoute Marjolaine.



À la gare de Felletin, plus aucun train ne passe depuis le 31 août. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

La ligne Guéret-Felletin, faute d'investissements et d'horaires adéquats, était en réalité délaissée depuis longtemps. La région Nouvelle-Aquitaine a privilégié un transport moins écologique : les autocars, avec des tarifs bien inférieurs et une desserte plus régulière.

Cinq lignes de bus, au total, passent à Felletin. « *Cela a contribué à enterrer le train* », regrette Quentin Paternoster, qui a fait le choix de tourner ce recul en dérision. Le 31 août 2025, jour du dernier passage de train, ce Felletinois de 36 ans a organisé un rassemblement en guise de « *fermauguration* ». « *Nous sommes dans un territoire qui a connu une succession de défaites, et la marge de manœuvre de notre petite collectivité est très faible... Alors autant se réapproprier cette défaite, en faire quelque chose d'absurde et de joyeux, plutôt que de subir sans réagir !* »

Le casse-tête des transports

Employé comme secrétaire de mairie dans une commune voisine, à une quinzaine de kilomètres, Quentin n'a pas de voiture. Il circule à vélo – une rareté dans le coin, où les pistes cyclables sont quasi inexistantes. « *Beaucoup de gens ici n'ont pas les moyens de remplacer leur vieille voiture... Ce serait intéressant que la mairie mette en place une offre de vélos électriques* », dit-il.

La communauté de communes à laquelle appartient Felletin, Creuse Grand Sud, est à l'image des collectivités rurales : extrêmement étendue et caractérisée par un habitat dispersé. À cheval entre le plateau de Millevaches et la vallée, elle compte vingt-six municipalités pour une superficie totale de 612 km² et seulement 12 000 habitant·es.

→ A LIRE AUSSI

Dans les petites communes, les élections favorisent la « reproduction de l'élite municipale »

29 janvier 2026

Le sujet transports est un casse-tête et le maire de Felletin, Olivier Cagnon, candidat à sa réélection, y est sensible. En avril 2025, il s'est lui-même rendu à Paris pour plaider la sauvegarde de la ligne ferroviaire auprès de François Rebsamen et de Françoise Gattel, alors ministre de l'aménagement du territoire et secrétaire d'État à la ruralité. Ce fut un échec : il manque 1,5 milliard d'euros chaque année pour l'entretien du réseau SNCF, s'est-il entendu dire.

Alors, que faire pour rendre les mobilités possibles, à un moindre coût écologique, dans cette zone rurale ? Imaginer une relance de la ligne avec une navette électrique, mettre en place un système de location de voitures électriques ? Olivier Cagnon se montre ouvert à plusieurs pistes. « *Ne pas avoir de voiture en Creuse constitue le premier frein à l'emploi* », souligne-t-il.



Olivier Cagnon, maire de Felletin, candidat à sa réélection. © Photo Amélie Poinsot / Mediapart

À quelques semaines des municipales, cependant, l'édile a décidé de ne pas faire des mobilités un argument de campagne : « *Au sein de la communauté de communes, ce sujet n'est pas prioritaire. Les élus eux-mêmes circulent en voiture, et ces dernières années, les problèmes d'endettement de la collectivité et le sujet de l'accès aux soins médicaux ont pris le dessus.* »

La collectivité est toutefois en train de terminer, avec le parc naturel régional de Millevaches, un diagnostic à destination des futures équipes municipales. « *Ce sera un plan d'action avec différentes solutions de mobilité. Ce n'est pas gagné car cela a un coût, et les dotations budgétaires sont plutôt en baisse* », nous précise-t-on à la communauté de communes.

« Il faut faire au moins 50 kilomètres, aller jusqu'à Guéret ou Limoges, pour accoucher ou avoir un examen poussé. »

Isabelle Combaudon, jeune retraitée

Pour l'heure, seul un « service de transport à la demande », permettant aux habitant·es du plateau de se rendre au marché de Felletin le vendredi matin, a été mis en place par la collectivité. De son côté, un groupe d'habitant·es du plateau a également lancé il y a deux mois Vroum, une plateforme de covoiturage solidaire au départ de Faux-la-Montagne, de Gentioux-Pigerolles, et de La Villedieu.

Être mobile, c'est aussi une nécessité pour pouvoir se soigner... Et sur ce point, la situation, localement, est devenue catastrophique. À Felletin même, le dentiste parti à la retraite il y a trois ans n'a toujours pas été remplacé, et la généraliste venue s'installer après le départ du dernier médecin n'est pas restée. De toutes les personnes que nous interrogeons sur leurs attentes vis-à-vis des élections municipales, à l'occasion du marché, il n'y en a pas une qui n'évoque la nécessité de faire des dizaines de kilomètres et de patienter des mois pour avoir un rendez-vous avec un spécialiste.

« Il faut faire au moins 50 kilomètres, aller jusqu'à Guéret ou Limoges, pour accoucher ou avoir un examen poussé, souligne Isabelle Combaudon, jeune retraitée de 67 ans. La municipalité a beau se débattre, elle hérite de la politique du numerus clausus et d'une situation qui se retrouve partout en milieu rural... » Éliane Cluzel, ancienne patronne du Grand Café, centre névralgique de Felletin les jours de marché et haut lieu de sociabilité de la commune, dit qu'elle ne manque de rien ici... « À part le médical : Je fais un heure vingt de route pour voir mon dentiste : je dois aller jusqu'à Olby, en Auvergne. »



Au marché de Felletin, le vendredi matin. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

C'est à ce sujet que l'équipe municipale sortante a consacré le plus gros investissement de son mandat : la construction d'une maison de santé, dont le chantier va démarrer au printemps. L'installation d'un médecin et d'un infirmier-kinésithérapeute est déjà annoncée, et l'on espère, à la mairie, que cela va faire boule de neige.

Coût de l'infrastructure pour Felletin ? 350 000 euros. Cela ne représente que 20 % du financement total – le reste est partagé avec d'autres collectivités et l'État –, mais c'est une somme non négligeable pour une commune dont le budget de fonctionnement s'élève à environ 2 millions d'euros.

Contre une vision urbaine de l'écologie

C'est d'ailleurs une des critiques formulées par la tête de liste de l'opposition, Philippe Collin, attaché à « *la bonne utilisation de l'argent public* ». « *On aurait pu réhabiliter un bâtiment existant, cela aurait coûté moins cher* », dit-il à Mediapart, questionnant d'autres investissements importants effectués au cours du mandat, comme la construction d'un skatepark ou l'achat d'un terrain pour faire un espace vert. « *Ce sont des idées venant de la ville, qui ne sont pas adaptées au territoire. À Felletin, il suffit de faire cinq, dix minutes de marche pour se retrouver en pleine nature... On a plutôt besoin d'un parking et de boucher les trous de la route !* »

En 2020, déjà, ce Creusois qui a fait l'essentiel de sa carrière à La Poste avait tenté de conquérir la mairie. Battu à 70 voix près, il a siégé en minorité au conseil municipal tout au long du mandat, mais aussi à la communauté de communes, au sein de laquelle il était chargé de la gestion des ordures ménagères.

Comme d'autres locaux interrogés, il s'insurge contre une vision urbaine de l'écologie qui se voudrait « *universelle* » et les leçons des « *écolos bobos de Paris* » : « *Je suis écolo tous les jours, moi ! On est à la campagne, tout le monde fait du compost ici, on n'achète pas des fraises au mois de février, et on ne prend pas l'avion tous les trois mois pour aller passer des vacances sur les îles...* »



Philippe Collin, tête de liste de l'opposition à Felletin. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

Il faut dire qu'à Felletin, comme dans d'autres communes du secteur, plusieurs « néoruraux » se sont installés ces dernières décennies. Le maire sortant, candidat à sa réélection, Olivier Cagnon, fait partie de ceux-là. Arrivé il y a près d'une vingtaine d'années avec des amis comme lui fraîchement diplômés d'une école d'ingénieur·es, il a cofondé une ressourcerie. Puis, s'investissant dans la politique locale, il a misé sur le dialogue entre les différents milieux sociaux, refusant de voir un clivage entre les « anciens » et les « néos ».

De tendance de gauche, Olivier Cagnon n'est pas encarté, comme c'est souvent le cas pour les maires ruraux. Il ne se retrouve d'ailleurs pas du tout dans la politique nationale et n'ira pas voter « *avec un grand enthousiasme* » à l'élection présidentielle l'an prochain. « *J'espère faire une autre politique que ce que l'on entend à l'Assemblée nationale*, explique-t-il. *Mon rôle est plutôt de prendre en charge les problèmes des habitants de la commune, et étant donné le niveau de défiance actuel envers les politiques, il est aussi de rétablir la confiance.* »

Le recul des services publics

Signe de ce décrochage entre politique locale et enjeux nationaux, nous rencontrons d'ailleurs des Felletinois·es se disant prêt·es à voter pour Olivier Cagnon, tandis que leur bulletin ira de l'autre côté de l'échiquier politique à la présidentielle. C'est le cas d'Arnaud Grégoire, président de l'association des commerçants de la commune. Nous le trouvons dans sa boutique de vêtements Au Petit Paris, enseigne historique de la Grande-Rue de Felletin tenue par sa famille depuis quatre générations. Ici on vend des vêtements et des matelas « made in France », et le commerce marche plutôt bien.

→ A LIRE AUSSI

« À ce rythme, on ne va pas vivre vieux ». Dans la Sarthe, le quotidien d'un désert médical

12 mai 2025

Lui aussi raconte des préoccupations environnementales loin des clivages médiatiques. S'il apprécie de temps à autre de faire un tour en quad et s'offusque d'être taxé de « pollueur », il se dit en même temps profondément attaché aux forêts du Limousin attaquées par les coupes rases. « *J'ai hérité de 15 hectares de forêt qui avaient été plantés par mon arrière-grand-père. Je suis sollicité trois à quatre fois par an par des grosses entreprises pour les raser. Je pourrais toucher entre 40 et 50 000 euros... Mais il n'en est pas question !* »

Arnaud ne croit pas trop au terme « écologie », qui, selon lui, ne veut plus dire grand-chose. Ce qu'il sait, c'est qu'il ne met jamais les pieds dans un supermarché, n'achète pas sur Amazon, ni ne consomme de produits Shein. « *Je vis dans la simplicité, je consomme local* », dit ce père de famille, par ailleurs pompier volontaire.

Ce qu'il attend de la future équipe municipale ? Un meilleur service de secours. Aujourd'hui, ils ne sont plus qu'une douzaine à tourner sur la caserne de Felletin, qui intervient, au total, dans une dizaine de communes. Ils sont débordés et n'obtiennent pas toujours les prises en charge nécessaires aux urgences d'Aubusson.



Christine Malard et Marjolaine Dumontant, du théâtre d'Aubusson. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

Dans ce paysage marqué par le recul des services publics, les inquiétudes vont bon train, enfin, sur le secteur de la culture. Car dans la communauté de communes, il y a aussi le théâtre d'Aubusson, et celui-ci pourrait bien disparaître. Soumis à une rénovation d'ampleur, dont le plan de financement a été suspendu en 2025 par la présidente du conseil départemental, Valérie Simonet (Les Républicains), il est autorisé à fonctionner en l'état seulement jusqu'au 5 juillet. Marjolaine, que nous rencontrions en début de reportage, alerte, avec sa collègue Christine Malard, directrice du théâtre : pas question, pour ce coin de Creuse, d'encaisser une défaite de plus.

→ A LIRE AUSSI

Des « Médecins solidaires » se déploient dans la Creuse pour assurer un accès aux soins

23 juillet 2025

zone rurale...

Toutes deux vouées à faire vivre la culture en milieu rural – le théâtre d'Aubusson est la plus petite scène nationale de France –, elles mettent en avant une programmation en lien avec les problématiques du territoire, une filière théâtre de la classe de sixième à la terminale, la médiathèque intercommunale installée dans le bâtiment, une création en cours avec d'autres établissements en

Mais à quelques semaines des municipales, les élu·es ne s'engagent guère sur l'avenir du théâtre. Creuse Grand Sud, qui contribue chaque année à hauteur de 45 000 euros au budget du lieu, pourrait-il contribuer à sa rénovation ? La présidente de la communauté de communes, Valérie Bertin (Les Républicains), indique à Mediapart qu'elle ne veut pas « *fermer la porte* ». Mais ce sera au conseil communautaire d'en débattre, dit-elle. Après les élections, donc.

Amélie Poinssot

Boîte noire

Pour ce reportage, je me suis rendue en Creuse entre le 21 et le 23 janvier et j'ai interrogé Valérie Bertin par téléphone le 27 janvier.

news tank
culture

Creuse : « La situation de la Scène nationale d'Aubusson est devenue urgente » (Christine Malard)



Christine Malard -

« L'avenir du Théâtre Jean Lurçat - Scène nationale d'Aubusson (Creuse) est aujourd'hui menacé. Entre la détérioration du bâtiment vieux de 45 ans, l'absence de décision pour sa rénovation et le risque d'être sans lieu pour la rentrée 2026, le projet comme l'équipe sont fragilisés. La nécessité d'une concertation devient urgente entre collectivités et [ministère de la Culture](#) pour éviter sa disparition », annonce l'équipe du théâtre le 22/01/2026.

Le bâtiment où est implanté le théâtre, le Centre culturel et artistique Jean-Lurçat, se trouve dans « un état très altéré ». Deux de ses salles, dédiées aux résidences d'artistes et à l'enseignement artistique, sont fermées depuis juin 2025 pour des « raisons de sécurité ». Le montant des travaux nécessaires est estimé à 4 M€, dont 50 % pris en charge par l'État, 20 % par la Région Nouvelle-Aquitaine et 10 % par une cotisation spécifique. Les 20 % restants étaient à la charge du Département de la Creuse, propriétaire du lieu. Néanmoins, le Département a déclaré « ne plus être en mesure de participer au financement ».

Le Département demande par ailleurs une évolution de la gouvernance du bâtiment, indiquant « souhaiter une gouvernance partagée et ne plus assumer seul l'intégralité des charges d'investissement et de fonctionnement ». La collectivité a ainsi voté une autorisation d'occupation temporaire pour le théâtre, qui arrive à échéance le 05/07/2026.

« La situation est devenue urgente. Nous lançons l'alerte : il est indispensable que l'ensemble des tutelles se réunissent rapidement. Or, le contexte des élections municipales complique les discussions. À ce stade, je ne peux pas établir la programmation de la saison 2026-2027, puisque je ne sais pas dans quelles conditions, ni même où nous serons en septembre », déclare Christine Malard, sa directrice, qui répond aux questions de News Tank.

Dans quel état se trouve le bâtiment de la Scène nationale, et quelles conséquences cela a-t-il sur votre activité ?

La Scène nationale est située au sein du Centre culturel et artistique Jean-Lurçat, inauguré en 1981. Il a été mal construit dès l'origine. Aujourd'hui, plus de quarante ans plus tard, nous arrivons clairement au bout de ce que le bâtiment peut supporter. Nous alertons les tutelles depuis près de dix ans déjà.

Deux salles sont particulièrement concernées. Elles sont dotées de toits plats, et l'eau s'y infiltre depuis des années, au point que nos régisseurs ont dû fabriquer des gouttières artisanales pour diriger l'eau vers des poubelles.

Le Département de la Creuse a fait intervenir des experts. Selon leurs conclusions, il n'y a pas de problème structurel à proprement parler : la charpente métallique du bâtiment n'est pas menacée. En revanche, les plafonds, fragilisés par des infiltrations, présentent un risque de chute. En conséquence, les deux salles ont été fermées en juin 2025.

«Plus de 100 élèves directement impactés par cette détérioration>

Ces salles étaient dédiées aux résidences d'artistes et à l'enseignement artistique. Nous avons la chance d'accueillir une filière théâtre de la sixième à la terminale, avec des classes à horaires aménagés théâtre et la spécialité théâtre au baccalauréat. Plus de 100 élèves sont directement impactés par cette détérioration. Les répétitions doivent désormais se tenir dans une salle voisine, trois fois plus petite. Moins d'élèves peuvent suivre cette filière.

La deuxième salle fermée était celle réservée aux résidences d'artistes. Celles-ci se déroulent désormais dans une autre salle, elle aussi beaucoup plus petite. Les projets accueillis sont donc différents, souvent plus légers, voire réduits. Or le soutien à la création est une des missions fondamentales du label Scène nationale.

La salle de spectacle n'est pas touchée. Elle a été conçue différemment, avec une pente, ce qui la protège des problèmes d'infiltration d'eau. En revanche, ce n'est pas le cas des loges et du hall, dont les verrières ne sont plus étanches. Une des trois loges a dû fermer, et le dépôt où nous stockons le matériel lumière est également affecté : l'eau s'y infiltre, ce qui nous oblige à installer des seaux. Ces dysfonctionnements touchent de nombreux aspects de notre activité quotidienne.

Quels travaux doivent être engagés sur le bâtiment ?

Des travaux importants doivent être menés sur les dalles du toit. L'ensemble de la rénovation du bâtiment est aujourd'hui estimé à quatre millions d'euros. Il faudrait cependant que ce budget soit revu et reprécisé. Nous l'espérons à la baisse.

Le ministère de la Culture s'est engagé à financer 50 % du montant des travaux. Cette participation exceptionnelle s'explique sans doute par des enjeux d'équité territoriale, les moyens étant plus limités ici, mais aussi par la présence d'une Scène nationale dans ce bâtiment. La Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du contrat de plan État Région, s'engage à hauteur de 20 %. Une dotation spécifique de l'État assure environ 10 %. Le Département devait, quant à lui, se charger des 20 % restants, la loi imposant au propriétaire de participer à minima à cette hauteur.



Centre culturel et artistique Jean-Lurçat -

En février 2025, l'ensemble des tutelles s'étaient accordées sur ce montage financier. Cependant, en avril, dans un contexte de dégradation des budgets départementaux, nous avons appris que le Département n'était finalement plus en mesure de participer au financement des travaux.

Il faudrait trouver les 20 % manquants auprès d'autres collectivités, comme la communauté de communes Creuse Grand Sud ou la commune d'Aubusson et par le biais de financements privés ou citoyens. Nous avons besoin de mobiliser toutes les volontés pour trouver une solution. La difficulté supplémentaire est que le Département nous a notifié que la gouvernance devait évoluer.

Pourquoi un changement de gouvernance est-il envisagé, et qu'impliquerait-il ?

Le Département a fait savoir à plusieurs reprises qu'il souhaitait une gouvernance partagée et ne plus assumer seul l'intégralité des charges d'investissement et de fonctionnement de ce bâtiment. Il est aujourd'hui confronté à une situation financière contrainte, comme beaucoup de collectivités, qui rend nécessaire une gouvernance collective.

En décembre 2025, il a voté une autorisation d'occupation temporaire ([AOT \(Autorisation d'occupation temporaire du domaine public\)](#)) pour le théâtre. Cette autorisation arrivant à échéance le 05/07/2026, la situation est devenue urgente. Nous lançons l'alerte : il est indispensable que l'ensemble des tutelles se réunissent rapidement.

Or, le contexte des élections municipales complique les discussions. À ce stade, je ne peux pas établir la programmation de la saison 2026-2027, puisque je ne sais pas dans quelles conditions, ni même où nous serons en septembre.

Quelles sont les solutions envisagées ?

Il faudrait aller vers une gouvernance partagée, éventuellement par le biais d'une copropriété. Aujourd'hui, les modèles évoluent : nous devons inventer autre chose, avec l'ensemble des acteurs concernés. Plusieurs formats juridiques sont envisageables.

Nous pouvons aussi nous inspirer de modèles comme les sociétés coopératives d'intérêt collectif ([SCIC \(Société coopérative d'intérêt collectif\)](#)), qui réunissent différents types de copropriétaires, y compris des usagers. Or, le Centre culturel et artistique Jean-Lurçat accueille plusieurs structures et donc plusieurs types d'usagers : une bibliothèque, de l'enseignement artistique, des élèves, des spectateurs.

On y croise des habitants qui viennent le mardi emprunter un livre, le samedi assister à un spectacle, et dont les enfants pratiquent une activité artistique dans ce même lieu. Le Centre est un véritable lieu de vie, un bâtiment qui fonctionne au quotidien. La commune est certes petite, avec un peu plus de 3 300 habitants, mais nous couvrons un bassin de population d'environ 20 000 personnes. Il n'est pas concevable de priver ce territoire d'un centre culturel.

Y a-t-il eu des baisses de subventions de la part du Département ?

Depuis le Covid, le Département a fait tout ce qui était possible pour maintenir les subventions de fonctionnement. Il prend aussi en charge les fluides avec la hausse que l'on sait.

En 2021, nous avons perdu environ 10 000 €. Notre subvention de fonctionnement a depuis toujours été maintenue et s'élève environ à 110 000 €. Nous pensons qu'elle continuera de l'être : le Département distingue les problématiques liées au bâtiment de celles qui concernent le financement du théâtre et son fonctionnement.

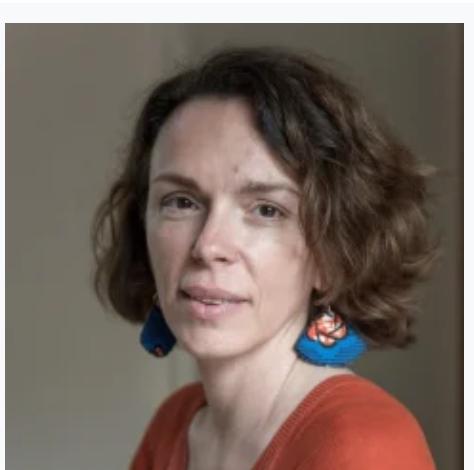
Dans un communiqué, vous évoquez un risque de fermeture de la Scène nationale. Son avenir est-il menacé ?

Il me paraît impensable que la Scène nationale disparaîsse. Fermer un théâtre, c'est insensé ! Mais que ferait-on sans lieu en juillet ? Nos salles sont pleines : nous accueillons environ 15 000 personnes chaque année. Nous remplissons aussi une mission essentielle de soutien à la création auprès des artistes, qui s'appuie sur un plateau équipé et une équipe de régisseurs permanents.

« Fermer un théâtre, c'est insensé ! »

La Creuse est un territoire peu peuplé, mais bien maillé culturellement. Dans un périmètre d'environ une heure, les habitants peuvent accéder à un théâtre proposant une programmation professionnelle, que ce soit la scène conventionnée de Guéret ou le [Théâtre des îlets - CDN de Montluçon](#).

En revanche, si notre Scène nationale venait à fermer, cela signifierait que les spectateurs originaires d'Aubusson et, plus au Sud, du plateau de Millevaches devraient parcourir plus d'une heure trente, voire deux heures de route. Nous savons que les publics ne sont pas prêts à effectuer de tels déplacements en voiture pour aller voir un spectacle, d'autant plus qu'il n'existe pas de véritable offre de transport en commun. Ce serait donc une perte d'accès au théâtre pour une partie importante de la population.



Christine Malard

Directrice @ Scène nationale d'Aubusson - Théâtre Jean Lurçat

Parcours

Depuis janvier 2021

[Scène nationale d'Aubusson - Théâtre Jean Lurçat](#)
Directrice

2015 - décembre 2020

Théâtre Jean Vilar de Vitry-sur-Seine
Secrétaire générale

2012 - 2014

Alliance française de Hangzhou (Chine)
Directrice

2008 - 2012

Institut français de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
Directrice

Fiche n° 42091, créée le 03/12/2020 à 11:29 - Màj le 23/01/2026 à 14:22

**Scène nationale d'Aubusson - Théâtre Jean Lurçat**

- Ouverture en 1981
- Labellisé Scène nationale en 1991
- Association loi 1901

- Salles
 - espace modulable (240 places)
 - salle de répétition
 - deux espaces destinés aux résidences et à la pratique artistique des scolaires
 - 1 bar, restaurant (gestion externe)

- Fréquentation : 15 000 spectateurs accueillis chaque année (taux de remplissage des spectacles à 86 %)

- Direction : Christine Malard (depuis janvier 2021)
- Contact : [Marjolaine Dumontant](#), chargée de communication
- Tél. : 06 25 60 60 26

Catégorie : Théâtre

Adresse du siège

Avenue des Lissiers
BP 11
23200 Aubusson France

Fiche n° 503, créée le 27/09/2013 à 13:23 - Màj le 22/01/2026 à 15:28

sceneweb.fr

l'actualité du spectacle vivant



L'économie du spectacle vivant au bord du précipice



Jeune public au Théâtre de Pierrefonds / Photo Stéphane Capron

Alors que les professionnels du spectacle vivant se réunissent cette semaine aux Biennales Internationales du Spectacle (BIS) à Nantes, tous les voyants sont au rouge. Baisse des subventions des collectivités locales, sous-financement du FONPEPS, arrêt de compagnies, menaces de fermetures de théâtre : l'année 2026 s'annonce morose. Pour certaines organisations syndicales, c'est « *un plan social massif* » qui menace la profession.

Le Théâtre-Studio d'Alfortville de **Christian Benedetti** a lancé ce week-end la première soirée de son opération survie, baptisée « Toutes les vies », afin de lever des fonds pour que le théâtre continue d'exister. Malgré un soutien constant de la Ville d'Alfortville, « *les subventions publiques ne permettent plus de couvrir les frais de maintenance ni d'engager des dépenses d'investissement* » pour que la compagnie du metteur en scène puisse poursuivre ses créations. Le constat est le même au Théâtre L'Échangeur de Bagnolet, qui accuse un déficit d'environ 60 000 euros, qui pourrait l'obliger à fermer ses portes en juin. Cette crise touche aussi les très grosses compagnies, comme la **Carolyn Carlson Company**, qui a annoncé début janvier l'arrêt de ses activités après les dernières représentations de The Tree, les 30 et 31 janvier au Théâtre des Champs-Élysées. Dans la Région Grand Est, le couperet est tombé pour l'Agence culturelle Grand Est : le pôle spectacle vivant sera sacrifié dans son entièreté. Un conseil d'administration qui se réunira ce lundi 19 janvier proposera un organigramme fonctionnel de la nouvelle agence qui devrait s'appeler « L'Agence Scénique » et ne conservera que des fonctions techniques. Toutes les activités d'accompagnement des artistes régionaux grâce à des dispositifs d'aide à la diffusion, à la coproduction, des ateliers pratiques ou des formations s'arrêteront.

Le FONPEPS en danger

Les organisations syndicales ne cessent d'interpeller l'État, sans obtenir de réponses concrètes. « *Après avoir écouté le discours du Premier ministre sur les efforts budgétaires 'consentis' pour obtenir un consensus, nous prenons acte de l'absence totale de prise en considération des enjeux de financement de la politique culturelle, du soutien à la création, de l'éducation artistique et de ses emplois,* expliquait ce week-end le SYNDEAC (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles) dans un communiqué. *Devons-nous comprendre que cette question n'intéresse ni le Premier ministre ni les chefs de parti avec lesquels il a mené des discussions ?* »

Le 14 janvier, l'Intersyndicale*, dans un courrier adressé à **Rachida Dati**, s'inquiète de la reconduction du FONPEPS (Fonds National Pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle) par décret pour trois ans avec une perspective budgétaire en baisse de 40%. Le FONPEPS est un dispositif créé en 2016 par le ministère de la Culture pour soutenir l'emploi durable dans le secteur du spectacle vivant (public et privé). Un fonds dédié spécifiquement à la réduction de la précarité en encourageant les structures employeuses à créer des emplois plus pérennes et à allonger la durée des contrats de travail. « *Ce sous-financement organisé conduit mécaniquement à une réduction des droits, à une destruction d'emplois et à une fragilisation durable de l'ensemble du secteur du spectacle vivant et enregistré,* souligne l'Intersyndicale dans sa lettre. *Nous refusons que le FONPEPS, que nous avons gagné en 2016 suite à la lutte des intermittents contre la convention d'assurance chômage du 14 mai 2014, soit sacrifié sur l'autel des arbitrages budgétaires de Bercy. Nous refusons que des dispositifs essentiels à l'emploi soient vidés de leur substance sans débat, sans transparence et sans responsabilité politique.* »

La Scène nationale d'Aubusson prend l'eau

À cela s'ajoute aussi la vétusté de nombreux bâtiments, dont les financements ne sont pas assurés. L'exemple le plus flagrant en ce début d'année est celui du Centre culturel Jean Lurçat qui abrite la Scène nationale d'Aubusson. Si la salle de théâtre est épargnée, car le toit est incliné, deux salles sont inutilisables à cause de soucis d'infiltration. Le toit menace de s'effondrer. Les travaux à hauteur de 4 millions d'euros ont été évalués, pris en charge par l'État (2 millions), la Région (1 million) et 800 000 euros par le Département de la Creuse, propriétaire du bâtiment. Mais comme il n'en a plus l'usage avec l'ouverture le 17 janvier de l'extension de la Cité internationale de la tapisserie, ce dernier souhaite se séparer du Centre culturel, et met en suspens sa participation au financement des travaux. Un dossier urgent sur le bureau du nouveau préfet de la Creuse, **Jean-Philippe Legueult**.

Rachida Dati, à son arrivée au ministère de la Culture, avait fait de l'accès à la culture en milieu rural l'une de ses priorités, avec un plan doté de 100 millions d'euros pour de nouveaux projets – 70 festivals ont été soutenus dans l'Hexagone et en Outre-mer, 4 millions d'euros déployés pour soutenir des projets d'artothèques dans 43 départements et 240 résidences d'artistes soutenues ces deux dernières années. Mais quid de l'existant ? Les acteurs culturels qui, depuis des dizaines d'années, portent la culture sur tout le territoire sont fragilisés par les baisses constantes des subventions des collectivités locales, et n'ont plus les moyens de faire vivre correctement leurs structures. Ils sont contraints, pour beaucoup, de réduire les saisons avec, en cascade, une fragilité et une paupérisation pour tous les artistes en bout de chaîne.

Stéphane Capron – www.sceneweb.fr

*CGT Spectacle, FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE, FORCES MUSICALES , SCENE ENSEMBLE, SCC Syndicat des cirques et compagnies de création, SFA CGT, SMA, SNAM CGT, SYNDEAC, SYNPTAC CGT





Fuites d'eau au centre culturel Jean Lurçat à Aubusson : pourquoi les travaux ne démarrent-ils pas ?

▶ Écouter (2 min)



Publicit



La scène nationale d'Aubusson en Creuse et le théâtre Jean Lurçat. © Radio France - Marie-Jeanne Delepaule

Diffusé le vendredi 30 janvier 2026 à 7:31

Publié le vendredi 30 janvier 2026 à 7:31

A Aubusson, la Scène nationale interpelle le grand public. Sa direction s'est fendue d'un communiqué car elle estime la prochaine saison du théâtre menacée.

La Scène nationale d'Aubusson lance un cri d'alerte. Elle craint pour la saison prochaine. La fin de son autorisation d'occupation temporaire est prévue pour le 5 juillet et, pour l'instant, la reconduction n'est pas assurée. Le centre culturel Jean Lurçat qui l'abrite subit des fuites à répétition dans la toiture. La partie théâtre est relativement saine mais une loge et certaines salles sont fermées par mesure de précaution. Les fuites concernent aussi le hall et la médiathèque. Il y a un an, des travaux ont été budgétisés avec des propositions de financement à 80%, mais depuis rien ne bouge. La date butoir du 5 juillet n'est plus que dans quelques mois. Ce dont s'inquiète la directrice de la Scène nationale et plusieurs partenaires institutionnels. *Réécoutez notre reportage.*

La Scène nationale d'Aubusson, en Creuse, lance un cri d'alerte. Elle craint pour la saison prochaine car la fin de son autorisation d'occupation temporaire est prévue pour le 5 juillet 2026 et, pour l'instant, la reconduction d'un bail n'est pas assurée.

La Scène nationale d'Aubusson, en Creuse, interpelle le grand public, sa direction estime que la prochaine saison du théâtre est menacée. **Le centre culturel Jean Lurçat connaît des fuites d'eau à répétition.** La partie abritant le théâtre est relativement préservée mais d'autres parties comme le hall ou la médiathèque rencontrent régulièrement des problèmes. Des salles sont d'ailleurs fermées par mesure de précaution. Le bâtiment a 45 ans et nécessite une rénovation d'ampleur.

L'été dernier, **des travaux importants ont même été budgétisés**, estimés autour de quatre millions d'euros avec 80% de financement - le ministère de la Culture proposait notamment de financer la moitié des travaux - mais le Conseil départemental de la Creuse, propriétaire des lieux, n'a pas donné son feu vert. En décembre dernier, le bail pluriannuel de la Scène nationale n'a pas été renouvelé, à la place, **le Conseil départemental a proposé un contrat d'occupation temporaire jusqu'au 5 juillet 2026.**

D'où l'urgence de trouver une solution assure Christine Malard, la directrice du théâtre : "La programmation de 2026/2027 devrait être faite à l'heure qu'il est, la construction d'une programmation prend entre 12 et 18 mois. **Je ne peux pas engager des artistes ne sachant pas si le théâtre sera mis à disposition de la Scène nationale.**" Ne pas pouvoir sécuriser la programmation aujourd'hui veut dire passer à côté de certains artistes mais aussi devoir payer plus cher : "On travaille avec d'autres théâtres des régions voisines pour créer des tournées d'artistes dans nos établissements, cela permet de mutualiser les frais. Là, ça va être difficile de nous raccrocher à ce qui est déjà fait" expose la directrice de la Scène nationale d'Aubusson.

Ce qui bloque : le coût de fonctionnement du centre culturel

Le fond du problème, c'est le coût de fonctionnement du centre culturel aubussonnais construit à l'initiative d'André Chandernagor pour abriter un musée, un théâtre, une médiathèque et une cafétéria. La Cité de la tapisserie a tout récemment internalisé ses expos temporaires qu'elle faisait jusque-là à Jean Lurçat, et le projet d'y installer le musée de la Résistance a été abandonné.

Le fonctionnement du centre culturel est aujourd'hui assumé uniquement par le conseil départemental, propriétaire des lieux. "C'est environ 350.000 euros. Ce n'est pas une mince affaire quand même. J'estimais qu'il fallait que, localement, commune, communauté de communes, peut être d'autres acteurs comme des mécènes s'engagent aussi fermement" avance la présidente du Département, Valérie Simonet, qui a donc fixé la fin du bail au 5 juillet pour presser les discussions. **Elle envisage également la possibilité de vendre le bâtiment :** "On subventionne les activités culturelles. Le sujet n'est pas là, on l'a toujours fait. Mais est ce que c'est au conseil départemental d'être propriétaire-loueur?".

Difficile de répondre à la question en l'état estime de son côté le maire d'Aubusson, Stéphane Ducourtiox - qui, précisons-le, travaille lui-même à la Scène nationale en tant que technicien du son. "On n'a pas tous les éléments aujourd'hui. Nous vendre, mais combien ? L'euro symbolique? Il n'y a aucune discussion qui a eu lieu par rapport à tout ça" avance l'élu. Les différents partenaires institutionnels évoquent bien des discussions informelles, **mais aucune réunion officielle depuis l'estimation du prix des travaux.** Alors pourquoi ? Valérie Simonet explique attendre les élections municipales à la demande du maire d'Aubusson. Ce dernier nuance : "Ça va être difficile à la fois pour la commune, comme pour la communauté de communes, de prendre une décision. Mais ça n'empêche pas de discuter dès aujourd'hui. Il y a d'abord un état des lieux à faire, définir les scénarios possibles" estime Stéphane Ducourtiox.

Réflexion que partage Philippe Esterellas, vice-président de la communauté de communes Creuse Grand Sud en charge de la culture, d'autant plus avec la date butoir : "Cette autorisation d'occupation temporaire, c'est une manière de mettre la pression sur les partenaires. C'est entendu." L'élu communautaire insiste néanmoins, pour lui, le problème ne réside pas dans la position du département mais dans l'absence de dialogue : "**L'ensemble des partenaires est parfaitement au courant des difficultés du Département. Ce que je souhaite, c'est qu'on ouvre la porte aux discussions** avec tous les partenaires autour de la table." Réunion qu'il espère voir organisée au sein de la préfecture de la Creuse.

Un collectif de soutien créé

Après l'alerte lancée par la Scène nationale, des habitants d'Aubusson et des alentours qui fréquentent le centre culturel ont décidé de lancer un collectif d'usagers. "On veut montrer notre attachement, défendre les usages de ce lieu, et pas que le théâtre, mais aussi la médiathèque, les cours de danses et les options scolaires théâtre de la Cité Eugène Jamot" précise l'un des membres du collectif. **Une première action est prévue dimanche 1er février** avec un atelier de réflexion de 14h à 16h30 dans le centre culturel puis à 17h un concert de soutien à L'avant-scène. "On laisse les problèmes de fuites et de travaux aux élus, en revanche, on veut penser les usages qui n'existent pas encore. Il manque aujourd'hui un pilier : le musée. Sans projet ambitieux, ce lieu ne pourra pas survivre économiquement, donc on veut imaginer d'autres projets ambitieux."

Le collectif envisage même dans un second temps un appel à idées au niveau national. "Il y a de la place ici. En 1980, André Chandernagor avait créé les tiers-lieux avant l'heure. Ce serait si triste que son projet disparaîsse juste après sa mort" expose le membre du collectif d'usagers. En plein contexte électoral, **le collectif précise qu'il ne souhaite pas de récupération politique.** Dans ce but, les élus et personnels du centre culturel ne sont pas invités lors des ateliers, en revanche tout le monde est le bienvenu pour le concert à 17h.

Un possible déménagement de la Scène nationale ?

"Toutes les options sont sur la table" assure Valérie Simonet quand on lui pose la question de vendre ou non le centre culturel Jean Lurçat. **La présidente du Conseil départemental de la Creuse estime d'ailleurs qu'il faut repenser l'usage du bâtiment Jean Lurçat** : "On était à quatre millions d'euros de travaux seulement pour la toiture plafond. Il fallait aussi refaire le système de chauffage, l'électricité. Et, au-delà de rénover un bâtiment, il faut aussi l'entretenir. Si la Scène nationale doit accueillir deux résidences d'artistes par an et une quarantaine d'élèves des classes théâtre, **comment imaginer que cet immense bâtiment pensés pour accueillir un musée convienne**" expose Valérie Simonet.

Le maire d'Aubusson explique, qu'au contraire, la somme de quatre millions d'euros comprenait la globalité des travaux et il trouve que déménager la Scène nationale n'aurait pas de sens. "Une fois que vous avez rénové un bâtiment, l'un des objectifs est d'en réduire les charges de fonctionnement. J'entends que le département ne veuille pas assumer ce coût seul, donc mettons les partenaires autour de la table pour répartir les charges. **Nous avons un réel équipement culturel** qui est là, une salle de 240 places et un magnifique plateau qui permet une grande variété de spectacles" assure Stéphane Ducourtieux.

La directrice de la structure met en avant l'utilisation des immenses salles pour le travail des artistes : "Cela fait justement partie des missions d'une Scène nationale" assure Chirstine Malard. De son côté, Philippe Esterellas rappelle que **le bâtiment accueille également la médiathèque** de la communauté de communes. Le vice-président de Creuse Grand Sud rappelle aussi "l'installation historique de la Scène culturelle et du centre culturel Jean Lurçat dans le territoire aubussonnais, avec des habitudes prises par les habitants."

En quelques chiffres

La Scène nationale d'Aubusson emploie 10 salariés permanents, 15 intermittents du spectacle et accueille quelques centaines d'artistes par an et 15.000 spectateurs y viennent chaque année, la direction estime les retombées économiques annuelles (nuitées dans les hôtels, restaurants) à 150.000 euros.



BIMENSUELLE
N°597
6 février 2026

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT



« Nous imaginons plusieurs scénarios afin que nos partenaires puissent s'engager »

Le département de la Creuse, propriétaire de la Scène nationale d'Aubusson, ne peut plus assurer seul la charge d'entretien du bâtiment qui doit faire face à 4 millions d'euros de travaux. Sans réponses à ses demandes auprès des autres collectivités, il lance un ultimatum avec une Autorisation d'occupation temporaire (AOT) dont l'échéance est fixée au 5 juillet. Y aura-t-il un théâtre à la rentrée ?

Christine Malard, sa directrice, nous détaille la situation. **Propos recueillis par Jérôme Vallette**

De quelle nature sont les problèmes de votre bâtiment ?

C'est un bâtiment qui a été en partie mal conçu, en 1981. À tel point qu'il y a eu à l'époque, un contentieux. Nous avons des toits plats qui ont des creux de 10 cm. Il y a deux salles dans lesquelles l'eau s'infiltra depuis 45 ans. Vous imaginez l'état aujourd'hui. S'y ajoute un défaut d'entretien au fil des ans, problème récurrent pour beaucoup de collectivités.

Cela vous empêche de jouer ?

La chance qu'on a, c'est que la partie théâtre – la boîte noire avec les gradins, là où on accueille les artistes et le public – a été bien conçue. Donc, nous pouvons jouer. Par contre, nos salles de résidence ou d'enseignement artistique ont été fermées, parce qu'elles prennent l'eau. Nous avons perdu un lieu de résidence et les élèves de la filière théâtre du lycée voisin ont perdu leur lieu d'enseignement. Cela s'est produit en juin 2025. Il nous reste 2 salles plus petites, mais cela impacte les résidences et la filière théâtre du lycée.

Vous devez donc faire des travaux ? L'État vous aide ?

L'État financerait à hauteur de 50 % la rénovation [estimée à 4 millions d'euros, NDLR], avec 10 % supplémentaires via des fonds spécifiques pour le département, et la région 20 %, dans le cadre du contrat de plan État-région. En théorie, la loi impose au propriétaire des lieux, le département, de financer au moins 20 % des travaux.

Et le département ?

Il ne veut plus être propriétaire. Ses élus alertent depuis plusieurs années les autres partenaires en disant qu'il n'y a aucune raison qu'il soit la seule collectivité à supporter ses frais de fonctionnement. En plus du théâtre, il y a une bibliothèque intercommunale, la filière théâtre du lycée, qui dépend donc de la région. Sans réaction, le département a lancé un ultimatum au 5 juillet : il conditionne le renouvellement de l'AOT pour le théâtre à une gouvernance partagée du bâtiment. Le problème est qu'avec les élections municipales et intercom-

munales, le devoir de réserve s'est imposé, et les élus ne peuvent plus inscrire une charge financière nouvelle si près de l'élection. Il faut attendre avril pour réunir tout le monde.

L'avez-vous tenté de votre côté ?

Oui, nous sommes dans une optique constructive de dire : mettez-vous tous autour de la table, en disant : « *Si vous cherchez tous ensemble avec nous une solution, nous allons la trouver* ». Même si le contexte budgétaire est ce qu'il est. J'ai été interrogée sur France Inter et une foncière solidaire nous a contactés le jour même pour nous proposer son aide afin de financer des rénovations. Il y a clairement d'autres possibilités que celles que les collectivités ont en tête, et qui pourraient soulager tout le monde. Encore faut-il se mettre autour de la table pour choisir une option. Ce sont des choix politiques.

Un collectif vous soutient...

Oui. Ce sont des personnes qui nous fréquentent, mais au sens

large : des usagers de la médiathèque, des parents d'élèves dont les élèves font du théâtre ici, et des associations qui ont une pratique amateur, notamment en danse. Enfin, évidemment, des spectateurs de la scène nationale. Ils ont organisé un premier événement le dimanche 1^{er} février.

Et d'ici juillet ?

Nous préparons le terrain. Nous essayons de lister, d'imaginer plusieurs scénarios, différentes hypothèses, de manière à les présenter aux élus, pour qu'ils transmettent et annoncent leur engagement financier. Ils n'ont évidemment pas tous la même capacité, entre la région Nouvelle-Aquitaine et la commune d'Aubusson qui n'a que 3 400 habitants. La scène nationale existe car toutes les collectivités disent ensemble à l'État : « *On s'engage à donner les moyens, donc un bâtiment, des finances à ce théâtre pour assumer les missions du label scène nationale*. » C'est forcément une volonté collective, et c'est ça qui fait la réussite en général des projets. ●

La scène nationale d'Aubusson en danger : émission spéciale



Depuis quelques semaines, vous entendez peut être parler de risques de fermeture du théâtre Jean Lurçat à Aubusson et plus généralement du bâtiment qu'il partage avec la médiathèque. Un collectif d'usagers et d'usagères a été créé et il a organisé une après midi de mobilisation dimanche 1er février 2026 où on a pu voir une bonne centaine de personnes venir échanger et réfléchir à l'avenir du centre culturel et de la Scène Nationale. Pour tenter de comprendre ce qui se passe et revenir sur les mobilisations citoyennes, la quotidienne reçoit aujourd'hui Christine Malard, directrice du théâtre Jean Lurçat. Nous serons également par téléphone avec Valérie Simonet, présidente du conseil départemental de la Creuse. Cette émission a été préparée par Ziad et surtout Vincent Plazanet, bénévole à Radio Vassivière

<https://radiovassiviere.com/2026/02/la-scene-nationale-daubusson-en-danger-emission-speciale/>